

Solidarité & excellence

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

2009-2013



2009-2013



L'AUF en bref



> MISSION

Soutenir la communauté scientifique francophone en mobilisant la solidarité académique et promouvoir l'enseignement supérieur comme moteur de développement.

> MEMBRES

782 institutions d'enseignement supérieur et de recherche réparties dans 98 pays.

> STATUT JURIDIQUE

Association d'universités et opérateur spécialisé de la Francophonie en matière d'enseignement supérieur et de recherche, l'AUF est une institution de la Francophonie reconnue par la Charte de la Francophonie de 2005, partie intégrante de la Convention de Niamey instituant l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT, aujourd'hui Organisation internationale de la Francophonie).

Au Canada-Québec, où son siège social est installé, l'AUF est constituée sous l'empire de la *Loi concernant l'Agence universitaire de la Francophonie* (Lois refondues du Québec - L. R. Q. - chapitre A-7. 2).

> BUDGET 2013

41,5 millions d'euros

> CONTRIBUTEURS PRINCIPAUX

France ; Canada ; Québec ; Belgique ; Suisse ; Liban ; Cameroun

> PRÉSIDENTENCE

Professeur Yvon Fontaine

> DIRECTION EXÉCUTIVE

Professeur Bernard Cerquiglini

> IMPLANTATIONS

68 implantations dans 40 pays

> EFFECTIFS

427 employés dont 338 en région

Voici le bilan 2009-2013 de l'AUF. Quatre années séparent la 15^e assemblée générale de mai 2009, à Bordeaux, de cette 16^e assemblée de São Paulo.

Quatre années riches d'évènements heureux, mais aussi douloureux. Haïti dévastée, les pays du Maghreb déstabilisés, le système universitaire ivoirien ébranlé. À chacune de ces épreuves, l'AUF a été présente auprès de ses institutions membres pour les soutenir et les accompagner.

Événement heureux, avec le jubilé de l'AUF fêté tout au long de l'année 2011. Cet anniversaire de l'Agence a été l'occasion de célébrer la communauté académique et scientifique francophone dans le monde. Cette même année, le conseil d'administration de l'AUF m'a fait l'honneur de renouveler mon mandat de recteur, me permettant de poursuivre ma mission et d'être parmi vous aujourd'hui.

Vous lirez dans ce bilan succinct le récit des actions marquantes que l'Agence a conduites sous mon autorité depuis ces quatre dernières années. Vous y découvrirez les faits saillants qui ont marqué son parcours ; la solidarité déployée envers ses membres en difficulté, son engagement en faveur de la francophonie universitaire qui ne cesse de grandir et de se diversifier. En effet, depuis 20 ans, près de 160 institutions d'enseignement supérieur implantées au-delà des frontières de la Francophonie traditionnelle ont rejoint le réseau universitaire international fédéré par l'AUF. Ces quatre dernières années, les ramifications de ce réseau se sont ainsi déployées dans douze nouveaux pays comme le Chili, le Japon, l'Irak, la Palestine ou encore le Soudan.

Cette francophonie universitaire nous rassemble aujourd'hui pour s'enrichir et se consolider par la diversité et les échanges.

Nous sommes heureux de vous recevoir ici, à São Paulo, afin de tenir la 16^e Assemblée générale de notre Agence ; cet opérateur associatif est le vôtre.

Bernard Cerquiglini



Mot

du recteur

Sommaire

4

VUE D'ENSEMBLE

10

UNE AGENCE TRANSFORMÉE

14

LES FAITS MARQUANTS DEPUIS 2009

26

LES CHIFFRES 2009-2013

28

RETOUR SUR QUELQUES ACTIVITÉS 2009-2013

40

PERSPECTIVES

VUE D'ENSEMBLE

> UNE DOUBLE IDENTITÉ - ASSOCIATION ET OPÉRATEUR DE LA FRANCOPHONIE

L'Agence universitaire de la Francophonie est une association. Elle regroupe des institutions d'enseignement supérieur et de recherche de langue française du monde entier. Fondée en 1961, elle est devenue une des plus importantes associations d'universités au monde avec 782 adhérents dans 98 pays.

En 1989, son statut associatif est doublé d'un nouveau mandat avec son intégration dans la Francophonie institutionnelle en qualité d'opérateur pour l'enseignement supérieur et la recherche. À ce titre, elle met en œuvre dans son domaine d'intervention les résolutions adoptées par les Sommets des Chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le français en partage.

> UNE DOUBLE MISSION - SOLIDARITÉ ET EXCELLENCE

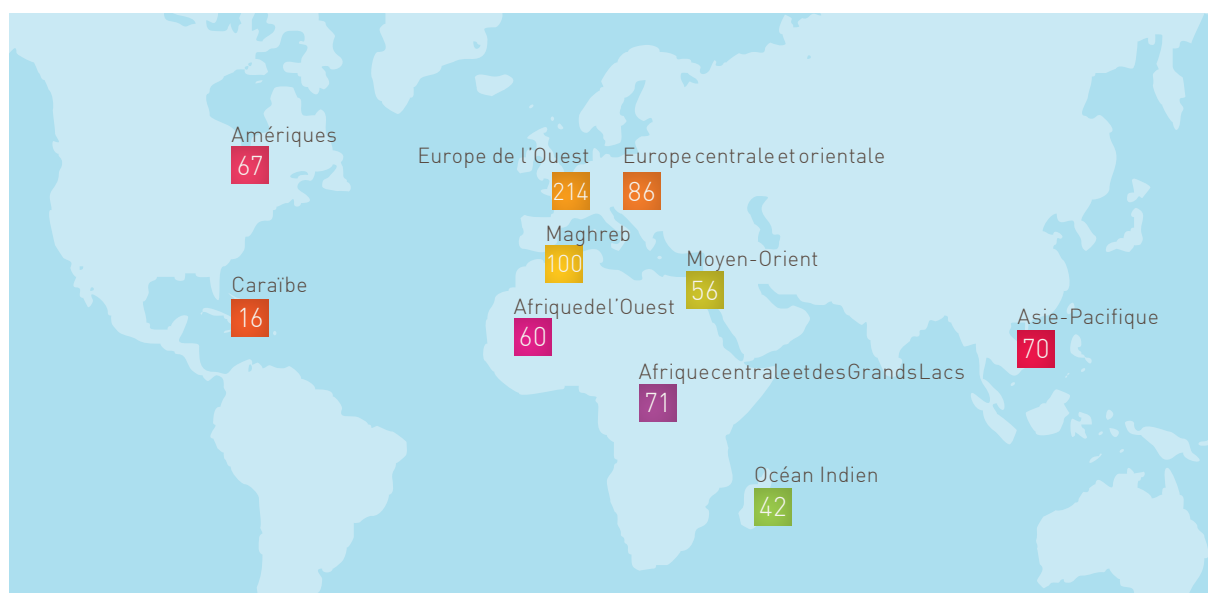
Créée pour instituer entre les universités de langue française un lien de coopération permettant d'intensifier leurs échanges, l'Agence universitaire est aujourd'hui un acteur majeur du développement de la communauté scientifique internationale francophone. Dans le respect de la diversité des cultures et des langues, elle construit et fédère la coopération entre ses établissements membres et met son expertise au service de la francophonie universitaire.

> UN RÉSEAU D'ADHÉRENTS INTERNATIONAL

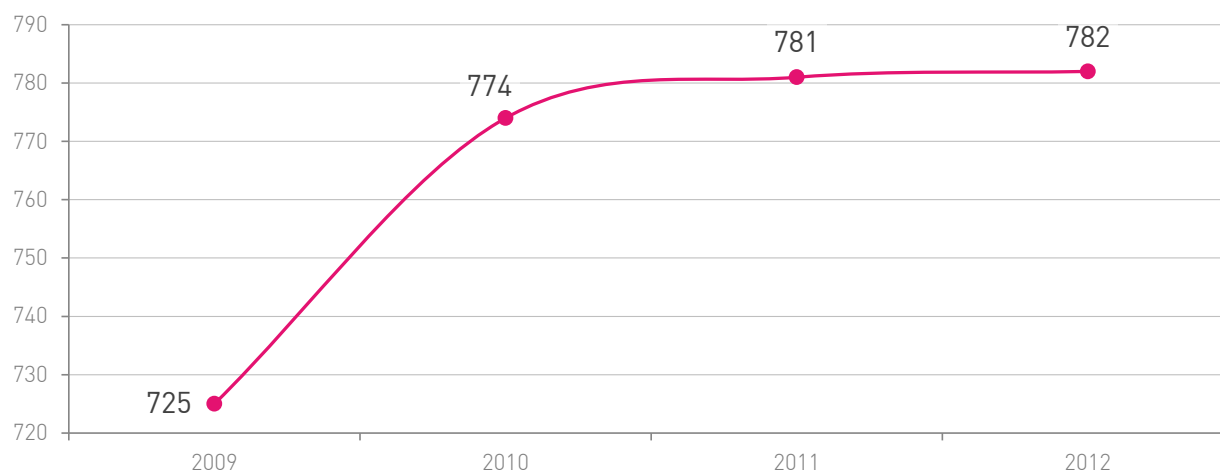
En 2012, l'AUF compte 782 institutions d'enseignement supérieur et de recherche issues de 98 pays lesquels ne sont pas tous membres de la Francophonie institutionnelle. Ce réseau universitaire international dépasse ainsi les frontières de la Francophonie traditionnelle, créant une nouvelle francophonie des savoirs.



Les 782 membres de l'AUF répartis par région



Évolution du nombre des institutions membres de 2009 à 2012



> UNE PRÉSENCE SUR LES CINQ CONTINENTS

L'AUF dispose d'un réseau de 68 représentations dans le monde réparties dans 40 pays.

Son siège est installé à Montréal (Canada), ses services centraux se répartissent entre Montréal et Paris (France).

Dix bureaux régionaux pilotent les interventions de l'AUF sur le terrain en Afrique centrale et des Grands Lacs, en Afrique de l'Ouest,

dans les Amériques, en Asie-Pacifique, dans la Caraïbe, en Europe centrale et orientale, en Europe de l'Ouest, au Maghreb, au Moyen-Orient et dans l'Océan Indien.

8 antennes administratives, 42 campus numériques francophones^{MD} consacrés au numérique et 6 instituts de la Francophonie consacrés à la formation à la recherche, au conseil et à l'expertise, complètent ce dispositif régional d'intervention.

Liste des implantations réparties par région

Afrique centrale et des Grands Lacs

13 implantations dans 7 pays

Burundi ; Cameroun ; Congo ; Gabon ; République centrafricaine ; République démocratique du Congo ; Tchad

Afrique de l'Ouest

10 implantations dans 9 pays

Bénin ; Burkina Faso ; Côte d'Ivoire ; Guinée ; Mali ; Mauritanie ; Niger ; Sénégal ; Togo

Amériques

3 implantations dans 2 pays

Brésil ; Canada (Québec)

Asie-Pacifique

13 implantations dans 4 pays

Cambodge ; Laos ; Vanuatu ; Vietnam

Caraïbe

2 implantations dans 1 pays

Haïti

Europe centrale et orientale

8 implantations dans 6 pays

Albanie ; Arménie ; Bulgarie ; Géorgie ; Moldavie ; Roumanie

Europe de l'Ouest

2 implantations dans 2 pays

Belgique ; France

Maghreb

7 implantations dans 3 pays

Algérie ; Maroc ; Tunisie

Moyen-Orient

5 implantations dans 3 pays

Egypte ; Liban ; Syrie

Océan Indien

5 implantations dans 3 pays

Comores ; Madagascar ; Maurice

> UN BUDGET STABLE SUR LA PÉRIODE

Les recettes de l'AUF sont constituées principalement par des contributions gouvernementales. Elles sont complétées par des ressources

propres et par des financements additionnels que l'AUF mobilise à travers ses partenariats avec des organismes publics et privés. L'AUF bénéficie également de biens et services à titre gratuit (BSTG).

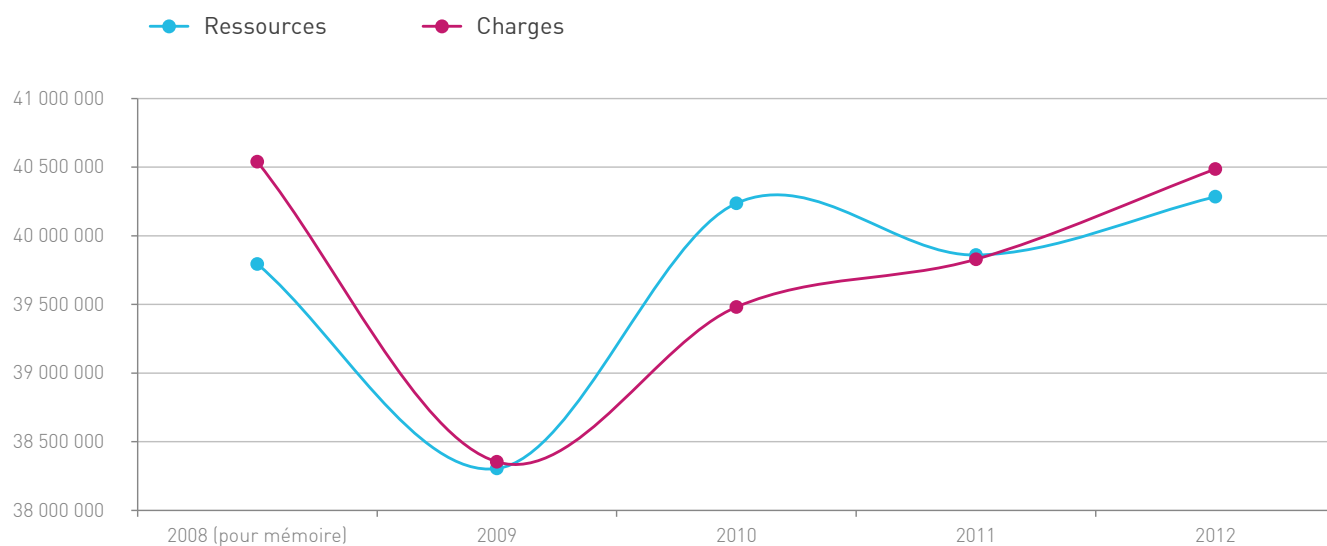
Montant total des contributions versées par les pays contributeurs de 2009 à 2012 (en millions d'euros)

Belgique	1,40
Wallonie-Bruxelles International (WBI)	1,10
Fonds de la Recherche Scientifique - FNRS (FRS-FNRS)	0,30
Cameroun	0,10
Canada	13,53
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international Canada	8,27
Agence canadienne de développement international	1,68
Québec - Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	0,35
Québec - Ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur	2,89
Nouveau-Brunswick - Ministère des Affaires intergouvernementales	0,22
Ontario - Ministère de la Formation et des Collèges et Universités	0,12
France	114,14
Ministère des Affaires étrangères	104,96
Ministère de l'éducation nationale / Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche	9,18
Liban	0,05
Mali	0,01
Suisse	0,43
Conférence Universitaire de Suisse Occidentale (CUSO)	0,03
Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)	0,40
Total	129,68

Au cours de la période 2009-2012, le budget réalisé de l'AUF a été maintenu à un niveau stable aux alentours de 40 millions d'euros,

son exécution traduisant la bonne maîtrise par l'Agence de ses dépenses.

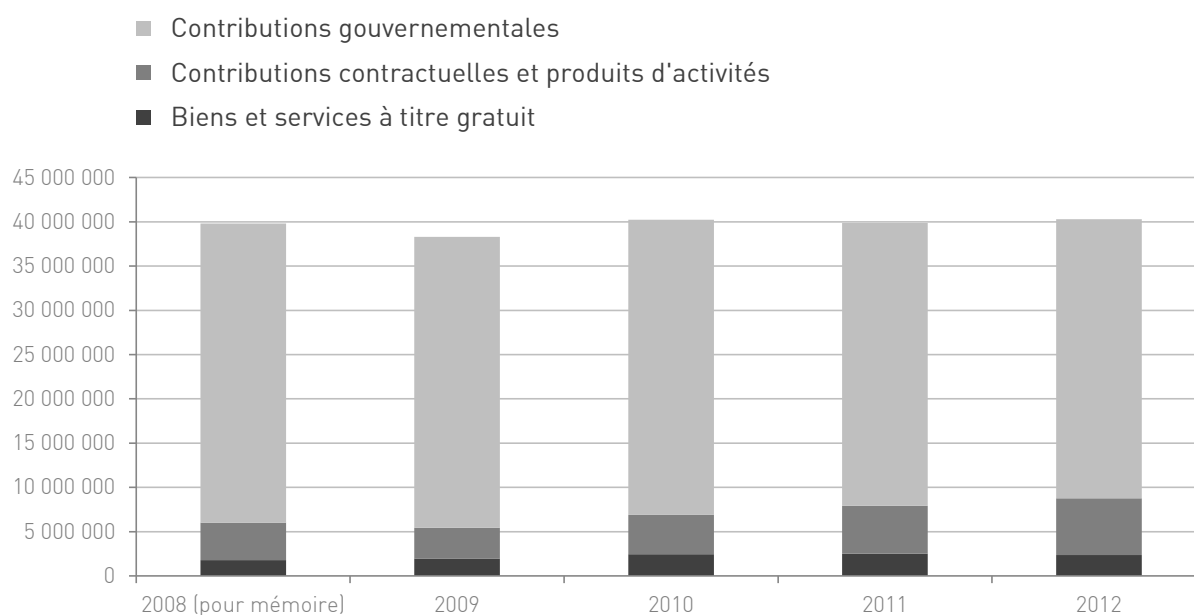
Evolution des ressources et charges



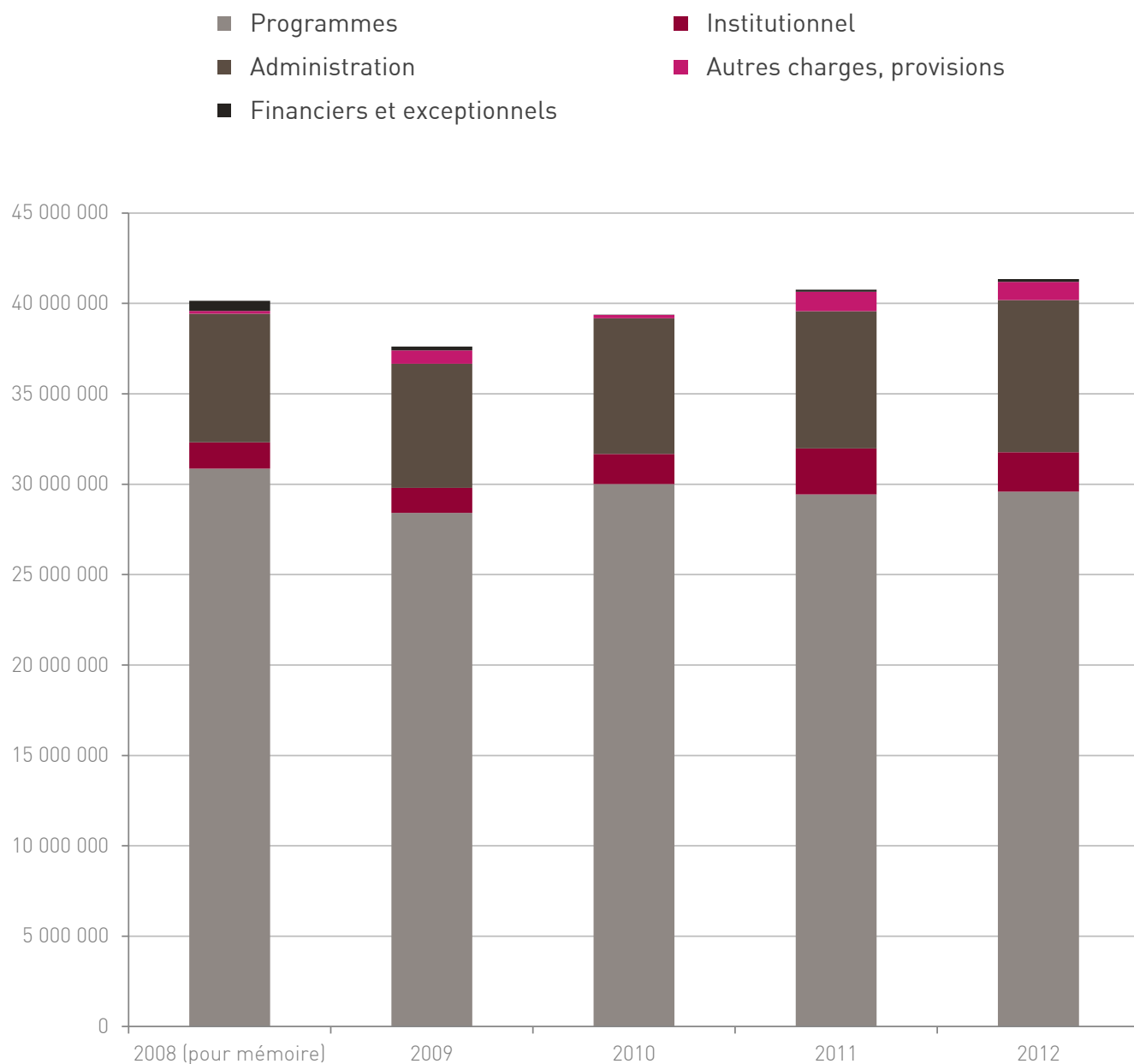
La répartition des ressources par origine de financement marque un fléchissement des contributions gouvernementales (représentant 78,2 % du budget en 2012 contre 84,9 % en 2008). Ce phénomène est pour l'essentiel compensé par l'augmentation du montant des contributions contractuelles (+ 89,4 % en 4 ans). Si cette

évolution traduit bien l'effort dans lequel s'est engagée l'AUF pour diversifier ses ressources dans le contexte général d'une réduction des dépenses publiques, elle illustre également un niveau croissant de vulnérabilité à l'égard de la conjoncture et des partenariats de coopération et de développement qu'elle peut nouer.

Evolution des ressources de l'AUF par origine de financement



Evolution des charges par destination



Au cours de la période 2009-2012 les dépenses imparties aux programmes s'inscrivent dans une fourchette comprise entre 71 et 75 %.

UNE AGENCE TRANSFORMÉE

> UNE NOUVELLE GOUVERNANCE POUR UNE AGENCE PLUS FORTE

En 2010, les nouvelles orientations de l'AUF ont été adoptées pour une période de quatre ans. Au-delà de l'élaboration d'un programme d'activité, la programmation quadriennale 2010-2013 a été l'occasion pour l'Agence de recentrer son action sur les besoins de ses membres et de renforcer sa présence sur le terrain. Depuis deux ans, l'activité de l'Agence universitaire s'inscrit en effet dans le cadre d'une démarche par projet et dans le contexte d'une déconcentration aboutie.

Ces deux années de pratique ont fait apparaître la nécessité de réaliser certains ajustements afin d'améliorer la gouvernance de l'Agence, en vue de la rendre plus efficace. La réorganisation fonctionnelle débutée en 2010 a été finalisée en 2012 avec la création d'un nouveau bureau régional au Maghreb ; la réorientation des missions des bureaux Amériques et Europe de l'Ouest par l'adjonction d'une mission de pôle de développement propice à la recherche de nouvelles ressources contractuelles et un réaménagement des services centraux de Montréal et de Paris pour tenir compte de la déconcentration régionale.

> UNE VIE ASSOCIATIVE RENOUVELÉE POUR RENFORCER LA COOPÉRATION UNIVERSITAIRE

Constatant que le paysage universitaire est en profonde évolution, et tenant compte de l'accroissement de ses membres et de la rareté des ressources, l'AUF a renouvelé sa politique associative.

Repensé comme une véritable coopération universitaire plutôt qu'une assistance directe, son rôle a été recentré sur sa capacité à fédérer son puissant réseau d'institutions d'enseignement supérieur et de recherche. Il s'agit pour l'Agence de créer des liens entre ses membres afin qu'ils puissent véritablement échanger, partager et être des ressources mutuelles.



XIII^e Sommet de la Francophonie, Montreux, Suisse, octobre 2010
De gauche à droite : Bernard Cerquiglini, Recteur de l'AUF ; Yvon Fontaine, Président de l'AUF

Cette nouvelle politique associative se fonde sur trois principes :

1) L'action de l'Agence doit d'abord et avant tout être centrée sur les institutions plutôt que sur les individus : ses projets, ses services et ses activités doivent d'abord cibler (et mettre à contribution) ses institutions membres.

2) L'Agence doit rompre avec toute logique d'assistance et de substitution : sa mission doit se fonder sur la notion de coopération universitaire internationale. La force principale de l'AUF réside dans le rôle d'appui et de levier qu'elle peut assurer, plutôt que dans la seule assistance directe et unilatérale aux universités émergentes.

3) L'action de l'Agence doit être fondée sur le soutien mutuel de ses institutions membres : l'AUF doit d'abord stimuler la coopération entre les établissements, en fonction de leurs complémentarités ; les institutions membres sont reconnues comme la principale ressource de l'Agence et leur implication réciproque comme la condition de leur développement mutuel.

► UNE NOUVELLE ORIENTATION POUR L'ENRICHISSEMENT DES CONNAISSANCES INTERNATIONALES

Depuis 2012, l'AUF s'est engagée dans la production de connaissances sur les thèmes d'actualité qui interpellent la communauté universitaire. Elle souhaite ainsi participer à l'élaboration de documents stratégiques sur l'enseignement supérieur et la recherche et participer aux débats internationaux.

En 2012 et 2013, les thèmes retenus concernent « les classements universitaires » et « l'évaluation des institutions établissements ».

Cette production de connaissance nécessite la mobilisation de ses institutions membres par le biais de rencontres, d'études et de groupes de réflexion. Trois conférences ont été organisées en 2012 et 2013 : « Environnement et développement durables : le rôle de l'enseignement supérieur » en République démocratique du Congo ; « Le numérique éducatif dans l'enseignement supérieur » en Tunisie ; « La fin des classements. De la compétition à la coopération universitaire » en Roumanie. Ces rencontres ont réuni des experts internationaux des domaines concernés ; elles ont abouti à la rédaction de déclarations et de propositions d'action.

► UNE FRANCOPHONIE UNIVERSITAIRE EN EXTENSION

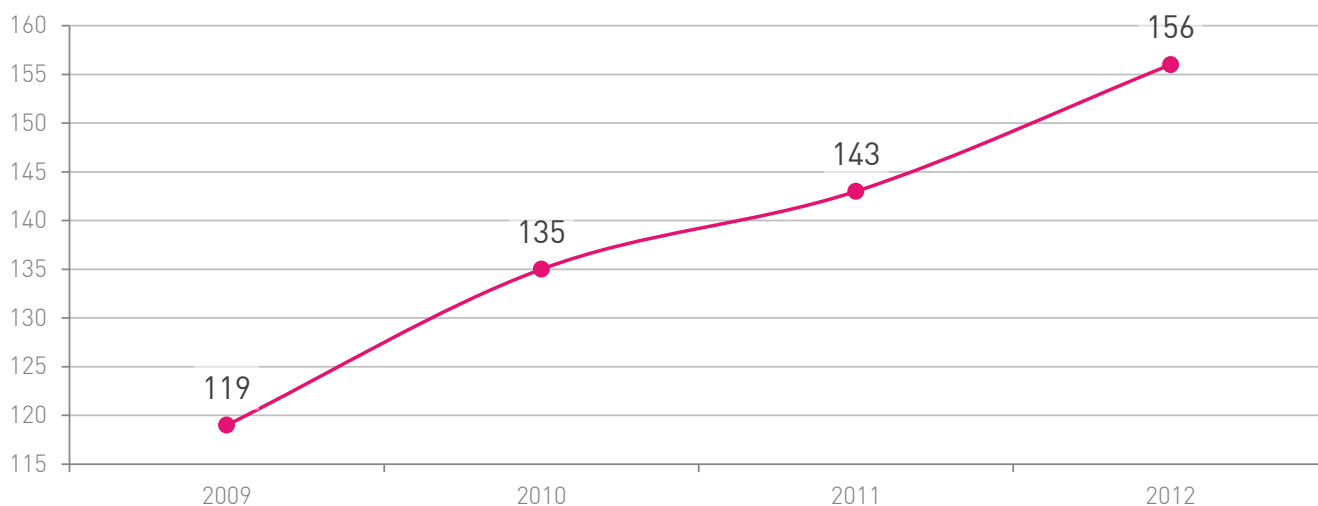
L'ampleur du réseau de l'AUF tient à sa nature même ; dès sa création, l'association accueille des institutions utilisant entièrement, mais aussi partiellement, le français comme langue d'enseignement, de recherche ou de travail. Elle donne ainsi la possibilité à de nombreuses universités utilisant le français parmi d'autres idiomes d'intégrer son réseau.

Toutefois, cette ouverture a longtemps été contenue dans le périmètre dessiné par la

Francophonie institutionnelle ; c'est véritablement à partir de 2001, avec la modification de ses statuts, que le réseau de l'AUF a connu une nouvelle expansion au-delà de ce périmètre, créant ainsi une nouvelle francophonie des savoirs.

Depuis 2009, 30 institutions issues de 11 pays hors Francophonie institutionnelle (Bolivie ; Chili, Japon ; Kenya, Malte ; Pakistan ; Palestine ; Pérou, Portugal ; Soudan ; Tanzanie) ont ainsi adhéré à l'AUF.

Évolution du nombre des institutions d'enseignement supérieur et de recherche hors Francophonie institutionnelle dans le réseau de l'AUF



> UNE DIVERSIFICATION ACCRUE DES RESSOURCES

Dans un contexte budgétaire contraint, l'AUF s'attache par des efforts soutenus d'adaptation, de rigueur budgétaire et de montages innovants à optimiser l'emploi de ses ressources. Au cours de ces quatre dernières années, elle a poursuivi ses efforts pour en diversifier la provenance.

Deux bureaux régionaux consacrés depuis 2012 à la veille stratégique pour la diversification des ressources

Deux de ses bureaux régionaux situés à Montréal et à Bruxelles sont désormais consacrés au développement. Ils ont pour mission de mener une veille stratégique des appels d'offres et des appels à projets lancés par des organismes nationaux et internationaux de soutien à la formation et à la recherche, les agences nationales de coopération au développement ainsi que les organisations multilatérales. L'objectif est de permettre à l'AUF de diversifier et de multiplier ses sources de financement.

L'AUF et l'Union européenne

Depuis 2009, l'AUF a participé à neuf projets financés avec le soutien de l'Union européenne. Ces projets menés dans le cadre de partenariats internationaux relèvent de trois types de programmes : « Cadre de recherche et de développement » soutenant la recherche entre l'Europe et le reste du monde, « Erasmus Mundus » contribuant à améliorer la qualité

de l'enseignement supérieur par la coopération universitaire entre l'Europe et le reste du monde et « Tempus » soutenant la modernisation de l'enseignement supérieur par des projets de coopération entre les universités.

Des partenariats diversifiés

L'AUF est associée à des projets d'envergure réunissant un grand nombre de partenaires financiers (au premier rang desquels l'Agence Française de Développement – AFD) comme le plan d'enseignement numérique à distance en Haïti (Pendha), l'Initiative pour la formation à distance des maîtres (IFADEM) ou encore l'initiative Elan Afrique : Ecole des langues nationales en Afrique (ces deux derniers en partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie - OIF).

Au cours de ces dernières années, l'AUF a entrepris des efforts significatifs pour lever des fonds. Elle a, par exemple dans le cadre du projet Pendha, obtenu des contributions auprès de différents organismes - Fondation de France, Conférence universitaire de Suisse occidentale (CUSO), Université de Moncton (Canada), Fondation Pologne Haïti, Institut de Recherche pour le développement (IRD, France) - complétant ainsi le montant alloué par le Ministère des Affaires étrangères français.

Chaque année, de nombreux contrats, conclus notamment avec les ambassades de France, abondent également le budget de l'AUF pour le financement d'actions telles que la formation ouverte et à distance, la mobilité, ou encore les campus numériques francophones.

Les projets 2009-2013 avec l'Union européenne

EuroAfrica-ICT.org, soutien au dialogue politique entre l'Union européenne et l'Union africaine sur le thème de la coopération à la recherche dans le domaine des technologies de l'information et de la communication ; EU-JordanNet, partenariat scientifique et technique Jordanie-Union européenne ; Earn, réseau de recherche euro-algérien ; Aqi-Umed, renforcement de l'assurance qualité dans les universités de la Méditerranée ; Stratégicom, établir une structure de communication universitaire ; DocLkins, améliorer les liens entre les doctorants africains et européens ; PUESTV, développement de partenariats universités-entreprises du domaine des sciences et technologies du vivant en Tunisie ; EScience, réseau maghrébin de laboratoire à distance ; Oipules, orientation et insertion professionnelle dans les universités du Liban, d'Égypte et de Syrie.

LES FAITS MARQUANTS DEPUIS 2009

2009

> TENUE DE LA 15^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Quatre ans après l'Assemblée générale de Phnom Penh, au Cambodge en mai 2005, la 15^e Assemblée générale de l'AUF s'est tenue en mai 2009 à Bordeaux (France). Plus de 500 représentants des établissements universitaires membres de l'AUF issus de 41 pays étaient représentés pour deux jours de discussions, d'échanges et de débats. Monsieur Yvon Fontaine, alors recteur de l'Université de Moncton au Canada-Nouveau Brunswick, a été élu président de l'Agence universitaire de la Francophonie.



Yvon Fontaine, Président de l'AUF

> OUVERTURE D'UN NOUVEL INSTITUT POUR LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE



www.ifgu.auf.org

Lancé lors de la conférence mondiale sur l'enseignement supérieur de l'UNESCO en juillet 2009, l'*Institut de la Francophonie pour la gouvernance universitaire* (IFGU) a été ouvert en 2010. Il est hébergé par l'Université de Yaoundé 2.

Il s'agit d'une structure unique d'appui qui accompagne la modernisation de la gouvernance de l'enseignement supérieur grâce à la mise en place de l'expertise, de modules de formation, de séminaires et d'ateliers et surtout d'outils spécifiques de gestion, d'analyse et d'évaluation. L'IFGU intervient dans l'ensemble du domaine de la gouvernance (académique, administrative, financière, sociale, numérique et de la recherche) ; il a une fonction d'observatoire de l'enseignement supérieur.



➤ LANCEMENT D'UN NOUVEAU PROJET POUR LE RENFORCEMENT DU CORPS PROFESSORAL DES PAYS DU SUD – HORIZONS FRANCO-PHONES

Horizons francophones vise au renforcement scientifique des capacités du corps professoral des pays du Sud dans le domaine de la formation à l'enseignement et à la recherche, grâce à l'amélioration de la formation des enseignants, à l'élévation de leurs diplômes et à l'accroissement des taux d'encadrement des structures de formation à la recherche. L'AUF offre aux bénéficiaires un encadrement scientifique, méthodologique et pédagogique de qualité afin de favoriser l'aboutissement de leur recherche doctorale. De 2009 à 2012, quatre régions ont été concernées par le projet : l'Afrique de l'Ouest ; l'Afrique centrale et des Grands Lacs, le Maghreb et l'Océan Indien. Les recherches doctorales encadrées concernaient les problématiques suivantes : santé et production animale ; sciences de l'eau ; économie de développement ; sciences économiques ; sciences de gestion ; langues, pluralités et développement et sciences fondamentales.

➤ CRÉATION D'UN NOUVEAU TYPE DE CAMPUS NUMÉRIQUE FRANCO-PHONEM^{MD}

Afin de poursuivre son soutien au développement numérique à moindre coût, l'AUF a mis en place en 2009 un nouveau concept de campus numérique francophone^{MD*} : les campus numériques francophones partenaires (CNFP). Ces campus sont entièrement gérés par l'université dans laquelle ils sont implantés. L'Agence attribue le label « CNF partenaire » et apporte son soutien par la formation du personnel, une expertise technique et l'organisation d'activités. Ce mouvement accélère l'appropriation par les universités locales de ces structures tout en assurant la qualité des services apportés à la communauté universitaire.

Le premier CNFP a été ouvert en 2009 à l'Université des sciences de la santé à Libreville (Gabon). En 2013, le dispositif est composé de 23 CNFP.

* Un CNF est une implantation de l'AUF spécialisée dans le déploiement du numérique dans l'enseignement supérieur. Son personnel assure également un relais institutionnel et scientifique de l'AUF au niveau local.

2010

> LANCEMENT DE LA 2^E PROGRAMMATION QUADRIENNALE DE L'AUF 2010-2013

À l'occasion du lancement de sa 2^e programmation quadriennale, l'AUF a entrepris une profonde réorganisation. Son organisation, auparavant construite autour de six programmes thématiques, a été resserrée autour de trois objectifs déclinés eux-mêmes en huit axes d'intervention. Dans un souci d'amélioration quantitative et qualitative de ses interventions, elle a adopté une nouvelle méthode pour la mise en œuvre de sa programmation 2010-2013, réalisée à travers une démarche par projet. Son organisation a évolué vers une plus grande déconcentration de ses actions, permettant la réalisation de projets en meilleure adéquation avec les besoins exprimés par ses institutions membres.

> SOLIDARITÉ UNIVERSITAIRE AVEC HAÏTI

L'AUF s'est mobilisée au lendemain du séisme qui a touché le pays le 12 janvier 2010. Des actions d'urgence ont été réalisées afin de soutenir ses institutions membres, avec la mise en place d'un fonds d'urgence pour ses étudiants et son personnel sur place, l'accompagnement des étudiants de l'Institut Aimé Césaire délocalisé au sein de l'Université des Antilles et de la Guyane et l'organisation des Assises pour la reconstruction du système d'enseignement supérieur haïtien à l'Université de Montréal. Depuis lors, l'AUF a participé à la mise en œuvre :

- **du plan d'enseignement numérique à distance en Haïti** (Pendha) en partenariat avec notamment l'Agence inter-établissements de recherche et le développement (AIRD). Il a pour objectif de participer à la reconstruction de l'enseignement supérieur haïtien par le déploiement de 12 infrastructures numériques de proximité pour les universités du pays. Ces espaces numériques disposent d'une salle serveur connectée à Internet, sont équipés d'une

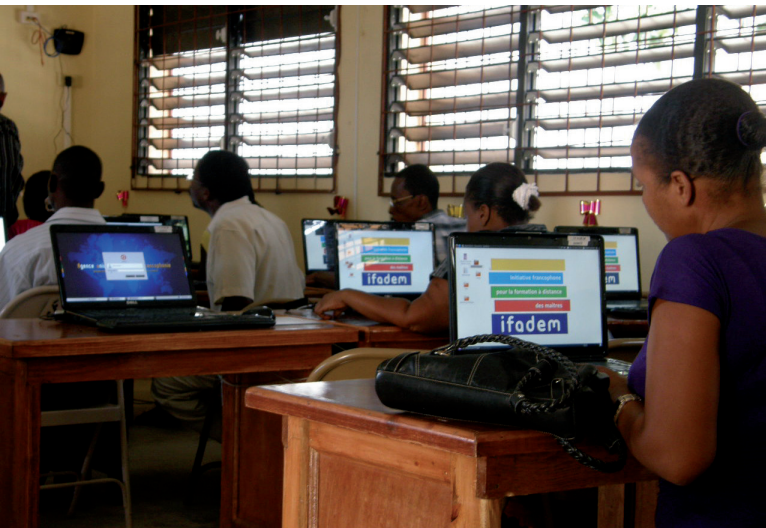
trentaine de postes de travail et d'un système de visioconférence de haute qualité. La plupart fonctionne en autosuffisance énergétique grâce à des panneaux solaires et un système de batterie à gel de haute performance.



Pendha, Formation à la pratique de l'enseignement numérique à distance, espace Pendha de l'École supérieure d'infotronique d'Haïti, Port-au-Prince, avril 2011

- **du projet Haïti-Santé**, plan d'enseignement numérique présentiel et à distance dans le domaine médical et de la santé en Haïti. Il concerne la reconstruction et l'opérationnalité du système universitaire en santé avec, entre autres, la mise en place d'un réseau d'infrastructures numériques de proximité dans les quatre facultés de médecine de Port-au-Prince ainsi que l'hôpital universitaire Justinien de Cap haïtien.

- **de l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres** (IFADEM) en partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Elle vise l'amélioration des compétences des instituteurs du cycle fondamental d'enseignement du français. Deux espaces numériques IFADEM ont été installés par l'AUF au profit de l'initiative commune, à l'École normale d'instituteurs des Cayes (Sud) et à l'École fondamentale d'application - Centre d'appui pédagogique (EFACAP) de Meyer, commune de Jacmel (Sud-Est) : 440 enseignants ont à ce jour été formés.



IFADEM, Regroupements des instituteurs, Jacmel, Haïti, août 2011

• **du collège doctoral Haïti (CDH)**. Il a pour mission de structurer la recherche dans la Caraïbe par l'accompagnement de jeunes et d'enseignants déjà en activité dans leur recherche doctorale jusqu'à la soutenance de leur thèse.

> **SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'AUF ET LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE DES PAYS DES GRANDS LACS**

Cet accord, signé le 15 juin 2010, a permis de lier les trois pays de la communauté économique des pays des Grands Lacs (Burundi, Rwanda et République démocratique du Congo) au Bureau régional Afrique centrale et des Grands Lacs, afin de renforcer le soutien apporté aux institutions d'enseignement supérieur et de recherche des trois pays concernés.

> **SOUTIEN À DES PROJETS DE RECHERCHE DANS L'ESPACE SCIENTIFIQUE MÉDITERRANÉEN**

En 2010, l'AUF a porté une attention particulière à l'espace méditerranéen par des projets de recherche rassemblant des institutions des régions riveraines de la Méditerranée, sur des problématiques locales : les projets méditerranéens de coopération scientifique inter-universitaire (MERSI). L'AUF souhaitait ainsi participer au développement d'un espace méditerranéen francophone de la science.

Douze projets méditerranéens de coopération scientifique inter-universitaire ont été soutenus

dans les trois régions d'intervention de l'AUF du pourtour méditerranéen :

- Europe centrale et orientale : deux projets rassemblant des institutions d'Albanie ; d'Algérie ; de France ; de Hongrie ; du Liban ; du Maroc ; de Roumanie et de Tunisie.

- Europe de l'Ouest et Maghreb : six projets rassemblant des institutions d'Algérie ; de France ; du Liban ; du Maroc et de Tunisie.

- Moyen-Orient : quatre projets rassemblant des institutions d'Égypte ; de France ; d'Iran ; du Liban ; du Maroc ; de Syrie ; de Tunisie et de Turquie.

> **12 NOUVELLES FORMATIONS À DISTANCE CRÉÉES PAR DES ÉTABLISSEMENTS DE PAYS DU SUD**

En 2010, l'AUF a lancé son deuxième appel à projets concernant la création de dispositifs de formation à distance par les établissements d'enseignement supérieur des pays du Sud. Douze projets ont été retenus ; neuf ont été finalisés et ont été intégrés à l'offre de formations ouvertes et à distance soutenues par l'AUF en 2012-2013.

Afrique centrale et des Grands Lacs (2)

. Master (M2) en sécurité des systèmes d'information, Ecole nationale supérieure polytechnique, Yaoundé, Cameroun

. Master (M2) en droit comparé des affaires, Université Yaoundé 2, faculté des sciences juridiques, Cameroun

Afrique de l'Ouest (5)

. Master (M1 et M2) en management des ONG, Université de Ouaga 2, Burkina Faso

. Licence (L3) en risque phytosanitaire, Université de Ouagadougou, Burkina Faso

. Master (M2) en entomologie médicale et vétérinaire, Université d'Abomey-Calavi, faculté des sciences, Bénin

. Master (M2) en biotechnologies tropicales, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, faculté des sciences, Dakar, Sénégal

. Master (M2) en ingénierie informatique et TIC, Université Gaston Berger, Saint-Louis, Sénégal

Maghreb (1)

. Master (M2) en ressources animales et ali-

mentaires locales, Université du 7 novembre à Carthage, Tunisie

Moyen-Orient (2)

. Master (M2) en médecine régénérative, Université de Mansourah, Egypte

. Licence (L3) en tourisme-hôtellerie, Université libano-française, Tripoli, Liban

Océan Indien (1)

. Licence (L3) en commerce, Institut supérieur de technologie d'Antsirananana, Madagascar

Caraïbe (1)

. Licence (L3) en administration scolaire, Université Quisqueya, Haïti

> L'ACCROISSEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION SUPÉRIEURE FRANCOPHONE EN ASIE DU SUD-EST

Les années 2009 à 2013 ont été marquées par un effort important de l'AUF pour aider à la rénovation des filières existantes et pour accélérer la création de nouveaux masters francophones en Asie du Sud-Est. L'objectif est d'aider au développement d'une offre globale de formation francophone, dans la région, s'étendant du lycée jusqu'au master et ce, dans presque tous les domaines scientifiques. Ainsi, entre 2009 et 2013, le nombre de formations francophones est passé de 72 à 83 dont 23 masters.

A partir de 2010, les « filières universitaires francophones » du Vietnam se sont engagées dans un processus de diversification et d'autonomisation. Plusieurs universités ont signé des accords de double diplomation avec des universités étrangères pour la reconnaissance des études au sein de ces filières. Par ailleurs, après plus de 15 ans de soutien pour certaines d'entre elles, une évolution progressive vers l'autofinancement des frais de fonctionnement a été mise en place.

> MISE EN PLACE DE DEUX BIBLIOTHÈQUES NUMÉRIQUES, PLURIDISCIPLINAIRES ET COMMUNAUTAIRES POUR LA FRANCOPHONIE

En 2010, le réseau des campus numériques francophones^{MD} de l'AUF a été doté de deux bibliothèques numériques, pluridisciplinaires et communautaires : l'*Harmatèque*, catalogue numérique des Editions l'Harmattan – www.harmatèque.com et *Schorlavox AUF*, créée par Cyberlibrix – <http://auf.scholarvox.com>. Ces bibliothèques numériques permettent à chaque étudiant, professeur ou chercheur quelle que soit sa situation géographique de disposer d'un catalogue pluridisciplinaire ; 20 000 ouvrages scientifiques sont ainsi accessibles sans restriction.

> DISPARITION DE MONSIEUR ANDRÉ BACHAND, L'UN DES PÈRES FONDATEURS DE L'AUF (1917-2010)

André Bachand, l'un des pères fondateurs de l'AUF et son secrétaire général adjoint de 1961 à 1983, s'est éteint à Montréal le 6 février 2010. Dès 1959, Jean-Marc Léger et André Bachand, respectivement journaliste au quotidien montréalais *Le Devoir* et directeur des relations extérieures de l'Université de Montréal, lancent l'idée de créer une organisation internationale qui établirait un lien entre les universités partiellement ou entièrement de langue française ; c'est cette association d'universités, l'AUP ELF, qui est devenue l'Agence universitaire de la Francophonie.



André Bachand

2011

50^e

> CÉLÉBRATION DU 50^E ANNIVERSAIRE DE L'AUF

L'année 2011 a été marquée par les festivités du 50^e anniversaire de fondation de l'Agence universitaire de la Francophonie. Ce jubilé a été l'occasion de célébrer la communauté académique et scientifique francophone dans le monde à travers de multiples événements. Près d'une centaine de manifestations labellisées 50^e se sont déroulées sur tous les continents ; elles eurent un caractère scientifique, festif et culturel ou encore associatif. Trois colloques majeurs ont ponctué ce jubilé : « Universités, citoyenneté et performance : comment renforcer le lien social ? », Brazzaville, Congo - « La Francophonie des savoirs, moteur du développement », Montréal, Canada - « Universités, entreprises et innovations », Bruxelles, Belgique.

Le jubilé s'est conclu à Paris le 1^{er} décembre 2011 par une cérémonie protocolaire organisée à la Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP). Près de 200 invités étaient au rendez-vous, des représentants du monde universitaire, politique, institutionnel, diplomatique ainsi que le personnel de l'AUF.

> RECONDUCTION DU MANDAT DU RECTEUR DE L'AUF, MONSIEUR BERNARD CERQUIGLINI

Le conseil d'administration de l'AUF a renouvelé en mai 2011 le mandat de Monsieur Bernard Cerquiglini pour une ultime période de quatre ans.

Lors de son discours devant les membres du conseil d'administration, le recteur a présenté la feuille de route de son nouveau mandat, construite autour de deux axes et de quatre principes :

Deux axes

- Le renouvellement de la vie associative de l'Agence universitaire, en renforçant le rôle pivot de l'AUF en matière de coopération universitaire francophone.
- La modernisation de l'opérateur par des changements statutaire, institutionnel et programmatique, afin de mettre l'AUF en adéquation avec l'évolution du monde universitaire.

Quatre principes

- Conforter la coopération Sud-Sud en complément de la coopération Nord-Sud.
- Approfondir l'innovation, numérique notamment, par le déploiement de la formation à distance et la création de l'Institut de la Francophonie pour l'Ingénierie de la connaissance et de la formation à distance (IFIC) en Tunisie.
- Elaborer de la doctrine sur des problématiques propres au monde de l'enseignement supérieur et de la recherche francophone.
- Penser la francophonie universitaire de demain en poursuivant l'extension du réseau d'adhérents hors des frontières de la Francophonie traditionnelle.

> L'AUF PARTENAIRE D'UN PROGRAMME EUROPÉEN TEMPUS POUR L'ORIENTATION ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE AU MOYEN-ORIENT



Ce projet a pour objectif de permettre à chaque université partenaire de mieux appréhender son offre de formation, les débouchés qu'elle propose en termes de métiers et de favoriser un rapprochement significatif entre le monde universitaire et le monde socio-économique.

Il a été déposé en 2011, à l'initiative des institutions membres de la Conférence des Recteurs de la Région du Moyen-Orient (CONFREMO), par l'Université de Poitiers, coordonnatrice du projet, en partenariat avec le Bureau Moyen-Orient et 11 établissements. Retenu par la Commission européenne avec un financement de 1.205.735 euros sur trois ans, le projet a débuté en novembre 2011.

> CRÉATION D'UN NOUVEAU PORTAIL *SAVOIRS EN PARTAGE*

Le partage des ressources avec la communauté scientifique est assuré par le nouveau portail *Savoirs en partage* (www.savoirsenpartage.auf.org) créé par l'AUF en 2011. Ce portail propose l'accès à un répertoire d'enseignants, chercheurs et doctorants de plus de 7000 inscrits. Il comporte une base de ressources scientifiques en français : articles, cours, mémoires, projets de recherche doctorale ainsi qu'une Bibliothèque des savoirs en partage. Il fournit enfin un agenda scientifique, ainsi qu'une bibliothèque (sites créés en partenariat avec l'AUF et les institutions membres, cours et revues en ligne, fonds patrimoniaux, etc.).

> ELECTION D'UN NOUVEAU PRÉSIDENT À LA TÊTE DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'AUF

Le conseil scientifique de l'AUF a élu son nouveau président en décembre 2011. Monsieur Michel Troquet, professeur de physico-chimie et ingénierie des matériaux, a succédé à Madame Christine Colin qui a quitté ses fonctions après une présidence de 5 ans. Lors de la clôture du conseil d'administration, un hommage chaleureux a été rendu à Madame la professeure Colin pour son implication et son engagement en faveur de la francophonie universitaire.



Christine Colin



Michel Troquet

> OUVERTURE D'UNE IMPLANTATION DE L'AUF EN AMÉRIQUE LATINE

Face à l'intérêt croissant des institutions d'Amérique du Sud pour la francophonie des savoirs, intérêt dont témoigne la trentaine d'institutions adhérentes à l'AUF qu'on y relève, ainsi que l'essor du Brésil dans le domaine de la production de connaissances, l'AUF a ouvert une Antenne en Amérique latine. Cette implantation est installée à São Paulo, au Brésil, dans des locaux mis à disposition par l'Universidade Estadual Paulista Júlio de Mesquita Filho (UNESP).

➤ CRÉATION DE L'ÉCOLE DOCTORALE RÉGIONALE « LANGUES, PLURALITÉS ET DÉVELOPPEMENTS » DANS L'OcéAN INDIEN

Les universités membres de l'AUF de la région Océan Indien se sont regroupées dans un réseau scientifique à vocation internationale pour structurer la recherche dans le champ du plurilinguisme à travers la création de l'école doctorale régionale (EDR) « Langues, pluralités et développements » officialisée début 2011. Cette école s'appuie sur un consortium d'établissements membres de la région Océan Indien et européens. Deux appels d'offres ont permis de recruter 21 doctorants en provenance de 7 pays : Afrique du Sud, Comores, France (Réunion) , Madagascar, Maurice et Mozambique.

➤ LES 20 ANS DU RÉSEAU DES CAMPUS NUMÉRIQUES FRANCOPHONES^{MD}

Depuis 1991, l'AUF mène une politique de développement du numérique au service de l'enseignement supérieur, de l'éducation, de la formation et de la recherche avec, entre autres, le déploiement d'un réseau de campus numérique francophone^{MD} (CNF). Implanté dans 34 pays sur les 5 continents, le réseau est constitué aujourd'hui de 42 CNF. Ces lieux consacrés au numérique offrent aux étudiants, enseignants et chercheurs la possibilité de se former à distance, d'accéder à l'information scientifique et technique, mais aussi de produire et de partager du savoir.

➤ CRÉATION DU 6^E INSTITUT DE LA FRANCOPHONIE DE L'AUF POUR L'INGÉNIEURIE DE LA CONNAISSANCE ET LA FORMATION A DISTANCE



ifc.auf.org

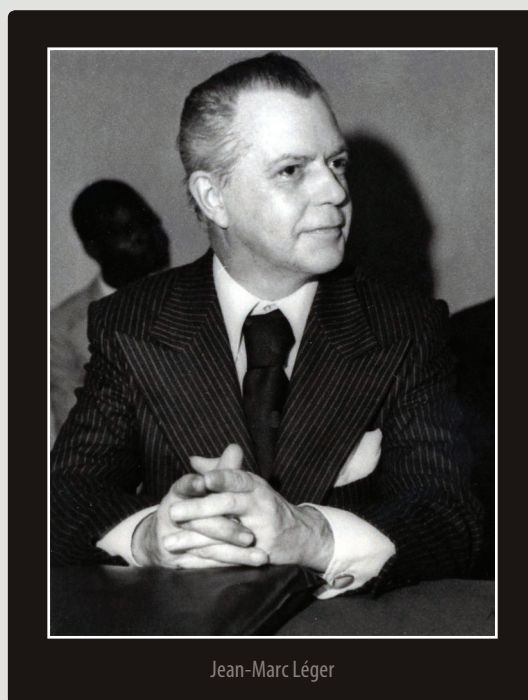
L'accord de siège portant création de l'Institut de la Francophonie pour l'ingénierie de la connaissance et de la formation à distance (IFIC) a été signé à Tunis en octobre 2011 par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et l'AUF. Ouvert en 2012, il est hébergé à l'Institut national des sciences appliquées et de technologies (INSAT) de l'Université de Carthage.

L'IFIC a pour objectif le déploiement des technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (TICE) dans l'ensemble de la Francophonie, en assurant les trois missions suivantes : formation et certification des acteurs de l'enseignement à distance ; étude et conseil dans le domaine de l'intégration des TICE pour le compte de ses universités membres ; impulsion d'une dynamique de recherche dans le domaine des TICE.

L'IFIC a lancé ses premières activités, parmi lesquelles, la première session de formation à distance d'une durée de six mois sur la e-réputation et l'appui à la création de formations à distance, notamment pour l'Agence Française de Développement (AFD).

> DISPARITION DE MONSIEUR JEAN-MARC LÉGER, COFONDATEUR DE L'AUF (1927-2011)

Journaliste de formation, Jean-Marc Léger découvre, lors de ses études en France à l'Institut d'Études politiques de Paris et dans son hébergement à la Cité internationale universitaire cette communauté francophone, encore informelle, qui le fascinera toujours, et qu'il n'aura de cesse de fédérer de manière institutionnelle. De façon d'abord associative, avec l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF, devenue l'AUF), puis politique. Il est à l'origine de l'Agence de coopération culturelle technique (ACCT), aujourd'hui Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ; dans les deux cas, il en sera le premier secrétaire général. Monsieur Jean-Marc Léger est décédé à Montréal le 14 février 2011.



2012

> OUVERTURE DU 10^E BUREAU RÉGIONAL DE L'AUF AU MAGHREB

La croissance continue du nombre de membres issus du Maghreb a conduit l'AUF à subdiviser son Bureau Europe de l'Ouest et Maghreb en consacrant un bureau régional à cette région. Depuis janvier 2012, le 10^e bureau régional de l'Agence a ouvert ses portes à Rabat (Maroc). Interlocuteur privilégié des 99 membres de l'AUF dans la région du Maghreb, ce nouveau bureau anime et coordonne l'activité de l'Agence dans l'ensemble des pays de l'espace maghrébin. Ses trois axes prioritaires d'intervention concernent la langue française, la pédagogie et la formation (appui à la rénovation pédagogique de l'enseignement du/en français dans l'enseignement supérieur) ; la gouvernance et l'évaluation (mise en œuvre d'un programme d'auto-évaluation des universités du Maghreb) ; la réflexion autour des liens entre université, ville et société (organisation du Forum universitaire maghrébin des arts).

> LANCEMENT DU PROJET « ARCHIVES OUVERTES DES UNIVERSITÉS AFRICAINES » POUR LA CAPITALISATION DES CONNAISSANCES

Ce projet entend valoriser les productions scientifiques africaines en offrant aux chercheurs la possibilité de déposer leurs travaux de recherche, au format numérique, sur un site d'archives ouvertes où ces documents seront librement consultables par tous. Le principe du libre accès, en améliorant la circulation et donc le référencement des travaux de recherche, contribue également à la réputation des chercheurs.

Une « Charte pour la réalisation des Archives ouvertes des universités africaines » a été signée le 17 juillet 2012 à Abidjan par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES), la Conférence des Recteurs des universités francophones d'Afrique et de l'Océan Indien (CRUFAOCI) et 31 universités partenaires.

> MISE EN PLACE DE CENTRES DE RÉUSSITE UNIVERSITAIRE FRANCOPHONE EN EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

Cette action lancée en 2012 entend renforcer l'enseignement du et en français et la présence francophone au sein des établissements membres de l'AUF en Europe centrale et orientale. Elle met en place au sein des universités partenaires des espaces didactiques dotés de ressources pédagogiques et d'équipement technique de pointe ainsi que de médiathèques ; l'ensemble favorise la diffusion de ressources francophones centrées sur l'apprentissage du français.

30 centres de réussite universitaire seront installés dans des universités membres implantées dans 10 pays (Arménie, Bulgarie, Kazakhstan, Lituanie, Moldavie, Roumanie, Russie, Slovaquie, Turquie, Ukraine) ; 26 centres sont actuellement ouverts.

> ELABORATION D'UN PLAN D'ACTION POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN CÔTE D'IVOIRE

Avec la fin des troubles politiques qui ont touché le système universitaire ivoirien en 2011, les institutions membres de l'AUF, en liaison avec le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de Côte d'Ivoire et la direction de l'Agence, ont élaboré un plan d'action à court terme pour l'enseignement supérieur et la recherche scientifique en Côte d'Ivoire.

Ce plan d'action soutient la Côte d'Ivoire dans sa démarche de reconstruction et de modernisation de l'enseignement supérieur. Il concerne les trois principales universités du pays situées à Abidjan, l'Université Félix Houphouët-Boigny, l'Université Alassane Ouattara et l'Université Nangui-Abrogoua, et couvre les domaines constitutifs de l'enseignement supérieur et de la recherche, la gouvernance, la formation et la recherche.

Des actions immédiates ont été engagées pour préparer la rentrée académique de septembre 2012 avec, entre autres, la formation de cohortes d'enseignants-chercheurs à la mise en ligne de cours et la tenue d'ateliers de rédaction des curriculums scientifiques pour les universités Félix Houphouët-Boigny et Nangui-Abrogoua, la formation de cohortes de responsables de gestions académique et administrative et la poursuite des actions conduites en vue de la mise en place de systèmes d'information dans les universités (LMD).

> LANCEMENT DU PROJET EVALUATUM – ÉVALUATION UNIVERSITAIRE MAGHRÉBINE

Ce projet instaure une stratégie d'évaluation universitaire globale et la mise en place, dans les trois pays du Maghreb et en concertation avec les Ministères de l'Enseignement supérieur, d'Agences d'Évaluation et d'Accréditation nationales. Il a débuté avec l'organisation de trois séminaires : « Les universités à l'heure de l'Évaluation », organisé à Rabat, « Gouvernance et autonomie », tenu à Tunis et « Auto-évaluation : Expériences vécues et projets d'avenir », à Rabat. Ces trois séminaires ont rassemblé des présidents, recteurs et autres responsables d'universités maghrébines et des experts d'organismes nationaux, régionaux et internationaux spécialistes de l'évaluation des universités. En 2013, l'AUF poursuivra son action avec le soutien à des projets d'auto-évaluation initiés par les universités membres maghrébines.

De 2010 à 2013, l'AUF a été partenaire d'un projet Européen pour le Renforcement de l'Assurance qualité dans des Universités de la Méditerranée : Aqi-Umed. Le projet a été finalisé avec l'édition d'un « Référentiel Qualité pour l'enseignement supérieur » commun à dix universités des trois pays du Maghreb et réalisé par les dix-huit partenaires maghrébins et européens. Le séminaire de clôture « bilan et dissémination » a été organisé en janvier 2013 à Bruxelles (Belgique.)

➤ RÉORIENTATION DES MISSIONS DES BUREAUX RÉGIONAUX DE L'AUF EN EUROPE DE L'OUEST ET DANS LES AMÉRIQUES

Les missions des deux bureaux de l'AUF installés à Bruxelles et à Montréal ont été redéfinies en 2012. Dans un souci de diversification des ressources, leur champ d'action a été étendu au suivi systématique des appels d'offres proposés par les grandes organisations de leur région et l'accompagnement des établissements membres. Les partenariats publics régionaux ou interrégionaux ainsi établis sont mis au service des bureaux régionaux de l'Agence. Ces deux bureaux s'investissent également dans la recherche de financements complémentaires à ceux des États et gouvernements membres de la Francophonie.

➤ ORGANISATION D'UN SYMPOSIUM INTERNATIONAL « ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLES : LE RÔLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR » (RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO)

L'AUF, en partenariat avec l'Université de Kinshasa, la Conférence des Recteurs des universités francophones d'Afrique et de l'Océan Indien (CRUFAOCI) et le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES), a organisé en septembre 2012, à Kinshasa, un Symposium international dans la perspective du XIV^e Sommet de la Francophonie sur le thème : « Environnement, économie et développement durable : le rôle de l'université ». Les participants ont tiré de leurs travaux des conclusions réunies dans une déclaration destinée aux autorités gouvernementales de leurs pays respectifs, aux instances supérieures de la Francophonie, ainsi qu'à l'ensemble des partenaires publics et privés et autres acteurs au développement.

➤ TENUE D'UN SYMPOSIUM PRÉPARATOIRE AUX ÉTATS GÉNÉRAUX DU NUMÉRIQUE ÉDUCATIF DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (TUNISIE)

A l'occasion de la préparation des États généraux du numérique éducatif prévus lors de la 16^e Assemblée générale, l'AUF a tenu un symposium préparatoire à Tunis en octobre 2012 consacré à deux thèmes majeurs pour la Francophonie universitaire : « En quoi les TICE interpellent-elles les différents champs de l'action de coopération de l'AUF » et « Comment peuvent-elles être un outil performant d'accélération du développement de l'éducation des pays du Sud de la Francophonie ? »

À l'issue de ce symposium, une synthèse comportant les principales prises de position et pistes d'action de l'AUF sur le numérique éducatif a été produite, pour une présentation dans le cadre de la 16^e assemblée générale.

➤ INAUGURATION DE L'ACADÉMIE FRANCOPHONE DES SAVOIRS À GENNEVILLIERS (FRANCE)

En novembre 2012, l'AUF et l'Université de Cergy-Pontoise (UCP) ont inauguré l'Académie Francophone des Savoirs et le premier campus numérique francophone partenaire en Europe occidentale, à Gennevilliers (92), l'un des sites de l'UCP.

Espace de formation, d'accès à l'information et à la documentation scientifique et technique, de production et d'accès à des ressources logicielles et pédagogiques, d'appropriation des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TIC et TICE), l'Académie Francophone des Savoirs est un lieu d'accueil pour les étudiants, enseignants, chercheurs et acteurs institutionnels francophones et d'organisation d'activités scientifiques.

➤ ORGANISATION D'UN SÉMINAIRE « LA FIN DES CLASSEMENTS ? DE LA COMPÉTITION À LA COOPÉRATION UNIVERSITAIRE » (ROUMANIE)

Un séminaire sur « La fin des classements ? De la compétition à la coopération universitaire » a été organisé par l'AUF à Bucarest, les 16 et 17 novembre 2012. Il a rassemblé une quarantaine d'experts en provenance de vingt pays. Ce séminaire a débouché sur des éléments de plan d'action et des principes directeurs, qui seront présentés à l'Assemblée générale de São Paulo, puis convertis en plan d'action, notamment pour l'appui aux établissements en matière d'évaluation et d'auto-évaluation.

➤ LANCEMENT DE L'INITIATIVE ELAN-AFRIQUE : ÉCOLE DES LANGUES NATIONALES EN AFRIQUE

www.elan-afrique.net

Elan-Afrique est une initiative émanant de huit pays d'Afrique subsaharienne francophones (le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, le Mali, le Niger, le République

démocratique du Congo et le Sénégal) et de quatre institutions : le Ministère des Affaires Étrangères (MAE) français, l'Agence Française de Développement (AFD), l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'AUF.

L'objectif est de promouvoir dans les huit pays africains subsahariens concernés l'usage conjoint des langues africaines et de la langue française dans l'enseignement primaire, par une action à deux niveaux :

- l'accompagnement des huit ministères de l'Éducation nationale dans les réformes nécessaires à l'utilisation conjointe des langues africaines et du français dans l'enseignement primaire ;

- la création dans la Francophonie d'un dispositif international de capitalisation, d'échange d'expériences, d'expertise, de formation au service de l'enseignement bilingue dans les pays africains.

L'initiative est financée pour une période de trois ans par l'Agence Française de Développement (AFD). La cérémonie de lancement de l'initiative s'est déroulée le 24 janvier 2012 à Bamako (Mali).



Classe IFADEM, Kayanza, Burundi

LES CHIFFRES 2009-2013

8 369 aides à la mobilité internationale attribuées à des étudiants, enseignants et chercheurs.

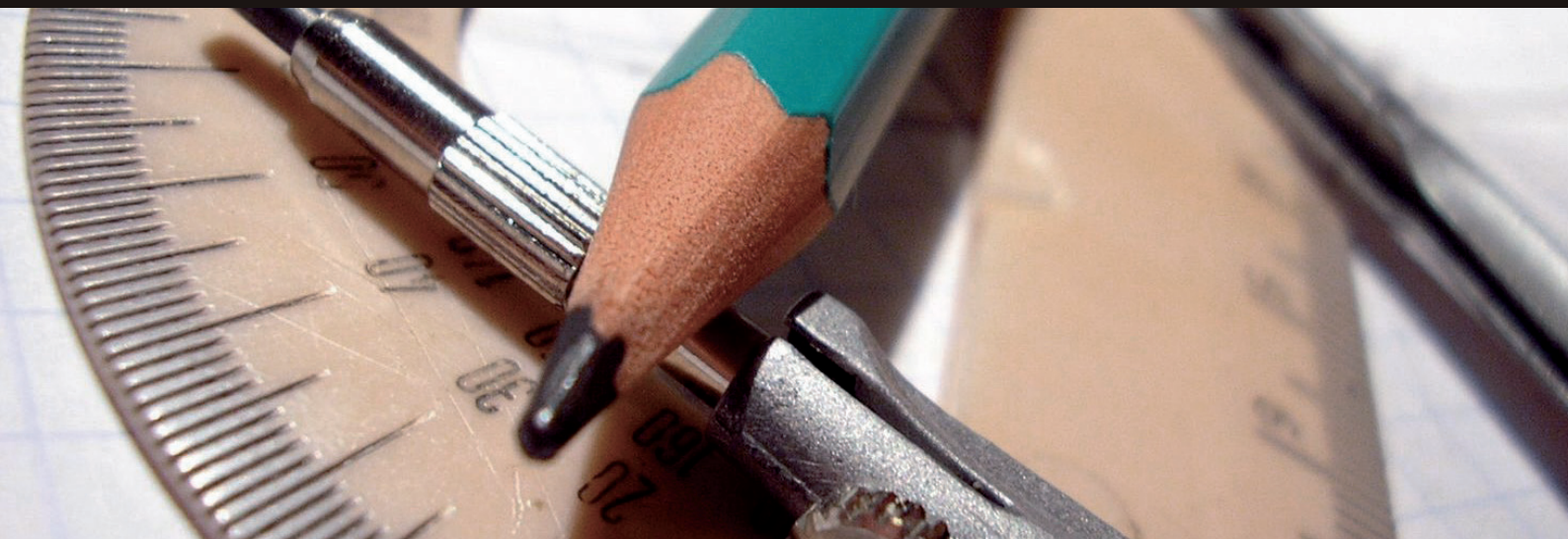
30 nouvelles formations ouvertes et à distance soutenues depuis 2009 (78 en 2012) ; 5 394 apprenants ; 2 794 allocations d'études à distance attribuées par l'AUF.

90 filières universitaires francophones soutenues en moyenne par an ; 5 900 diplômés de 2009 à 2012.

566 diplômés en gestion, en informatique, en médecine tropicale et en entrepreneuriat dans les 4 instituts de la Francophonie.

178 projets de coopération scientifique interuniversitaire internationaux soutenus ; 316 institutions impliquées.

114 doctorants bénéficiaires d'un encadrement spécifique dans la finalisation de leur recherche doctorale.



65 campus numériques francophones^{MD} (42 propres et 23 partenaires), au service des étudiants, enseignants et chercheurs ; 2 490 000 visites recensées ; plus de 90 000 bénéficiaires d'une formation aux technologies de l'information et de la communication ; plus de 82 200 documents et thèses diffusés auprès des étudiants, enseignants et chercheurs.

795 manifestations scientifiques internationales soutenues avec la participation de 1 100 universitaires du Sud financée ; plus de 200 publications appuyées et 100 actions de traduction et d'interprétation assurées.

49 ouvrages scientifiques francophones coédités par l'AUF.

35 570 étudiants et professeurs bénéficiaires de cours de mise à niveau en français.

8 415 instituteurs formés dans 5 pays dans le cadre du projet Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM).

RETOUR SUR QUELQUES ACTIVITÉS 2009-2013

La section suivante présente quelques activités clés conduites par l'AUF depuis 2009, en mettant en évidence le rôle transversal du numérique dans l'action de l'AUF, et en insistant sur des projets phares en matière de formation et de recherche, conduits au profit de la communauté des membres de l'Agence.

► UN RÉSEAU DE CAMPUS NUMÉRIQUES FRANCOPHONES^{MD} EN EXTENSION

Dès 1991, l'AUF a déployé un dispositif d'appui à ses institutions membres et à l'enseignement supérieur fondé sur les technologies de l'information et de la communication. Ce dispositif est constitué aujourd'hui de 42 campus numériques francophones^{MD} propres. Un CNF est une implantation de l'AUF spécialisée dans le déploiement du numérique dans l'enseignement supérieur. Son personnel assure également un relais institutionnel et scientifique de l'AUF au niveau local.

Les campus proposent :

- l'accès aux savoirs et aux compétences (internet, information scientifique et technique, diplômes par les formations ouvertes et à distance) ;
- la production de savoirs et de compétences (revues électroniques, montage de formations ouvertes et à distance dans les établissements membres du Sud) ;

- la formation aux savoirs et aux compétences (formations de formateurs, formations permanentes, ingénierie pédagogique, débats scientifiques par visioconférences).

Créés dans le but de permettre l'accès à l'information scientifique et technique pour les enseignants, les chercheurs et les étudiants, les campus numériques francophones n'ont cessé d'accompagner le développement des universités des pays en développement. Structures en mouvement, évoluant avec leur temps et les progrès technologiques, ils sont devenus incontournables en plus de 20 ans.

*42 campus numériques francophones dans
34 pays*

Afin de poursuivre son appui au développement numérique à moindre coût, l'AUF a mis en place en 2010 un nouveau concept de campus numérique francophone^{MD} : les campus numériques francophones partenaires (CNFP). Ces campus sont entièrement gérés par l'université dans laquelle ils sont implantés.



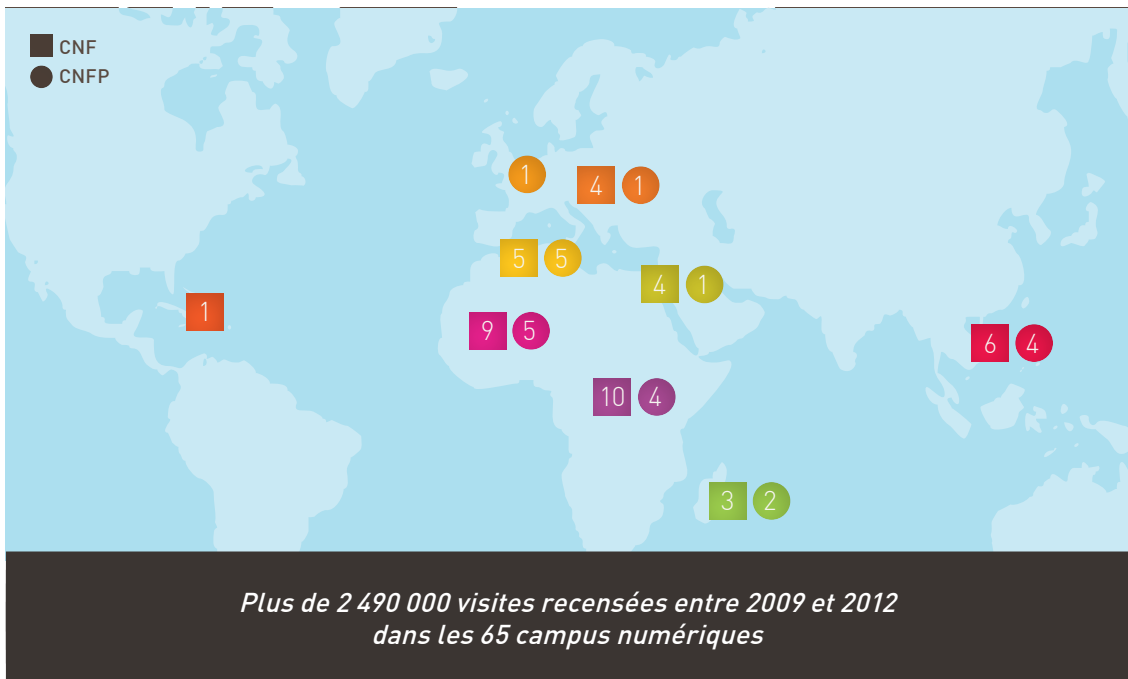
Depuis 2009, 23 nouveaux campus numériques francophones partenaires dans 17 pays ont été créés

Burundi, Gabon, République démocratique du Congo, Burkina Faso, Gambie, Sénégal, Chine, Laos, Vanuatu, Roumanie, France, Algérie, Maroc, Tunisie, Djibouti, Madagascar, Mozambique.



Campus numérique francophone de Dakar, Sénégal

Nombre de campus numériques francophones^{MD} et de campus numériques francophones partenaires par région



Plus de 90 000 bénéficiaires de formations au numérique entre 2009 et 2012

L'AUF, en partenariat avec ses institutions membres, propose des formations aux technologies de l'information de la communication. Ces ateliers aident au déploiement, dans les pays francophones du Sud et de l'Est, de la maîtrise des technologies de l'information et de la communication dans le

milieu universitaire. Organisés au sein de ses campus numériques francophones^{MD}, ces ateliers s'adressent en priorité au personnel d'encadrement des établissements. Ils leur permettent d'acquérir ou de renforcer des compétences dans le domaine des TIC (systèmes et réseaux ; production

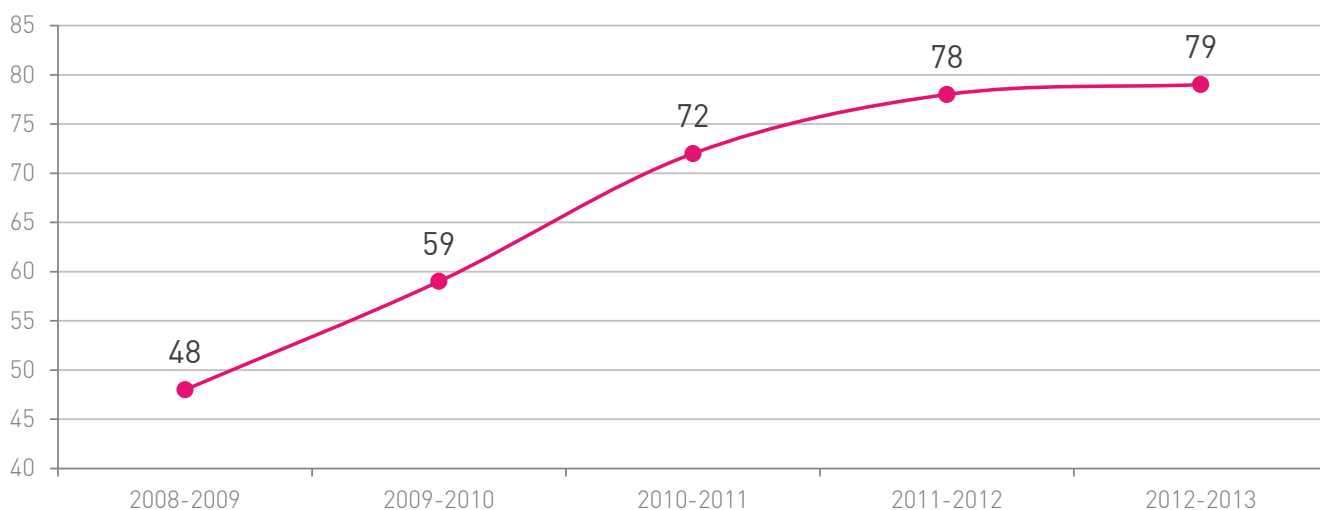
et recherche de contenus ; technologies éducatives).

Des formations d'initiation à internet ou à la bureautique ainsi que des formations de sensibilisation aux logiciels libres sont également proposées par les CNF.

> UN SOUTIEN CROISSANT À LA FORMATION OUVERTE ET À DISTANCE DIPLÔMANTE

Depuis plus de dix ans, l'AUF contribue à la dynamique de la formation ouverte et à distance diplômante (FOAD) par un soutien croissant à des formations de niveau licence et master proposées par des universités du Nord et du Sud.

Évolution du nombre de FOAD soutenues par l'AUF



Ces formations s'adressent à des étudiants et à de jeunes professionnels en formation continue, manquant d'accès à des formations de niveau international ou à certaines spécialités ; elles permettent aux étudiants et salariés des pays du Sud de renforcer leur savoir et leurs compétences en restant dans leur pays d'origine. Elles concernent cinq grandes thématiques : droit, économie et sciences politiques ;

sciences de la société ; sciences exactes et sciences de l'ingénieur ; sciences de la vie et de la terre ; sciences de l'homme.

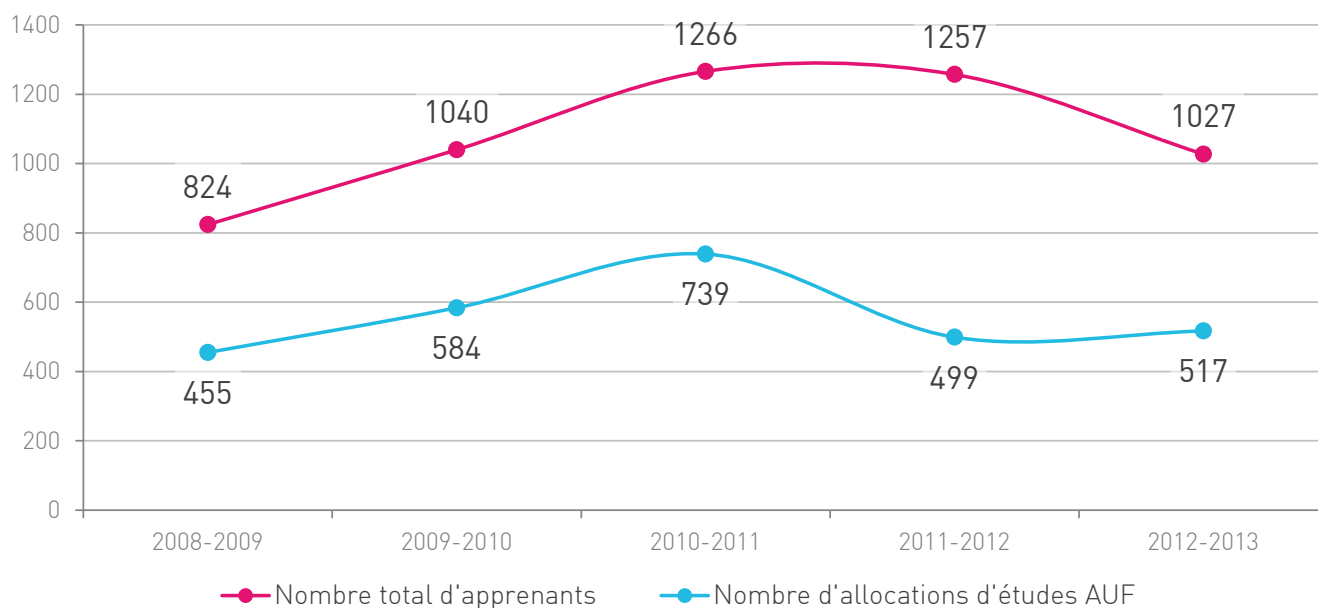
Le réseau des campus numériques francophones^{MD} est mis à la disposition des apprenants ; ils bénéficient ainsi d'infrastructures techniques et de réseaux leur permettant de suivre leur formation dans de bonnes conditions. Ils y trouvent également des conseils,

des aides et des médiations pédagogiques favorisant leurs apprentissages. L'AUF attribue également des allocations d'études aux meilleurs candidats sélectionnés ; elle négocie avec les universités des tarifs préférentiels pour les apprenants du Sud.

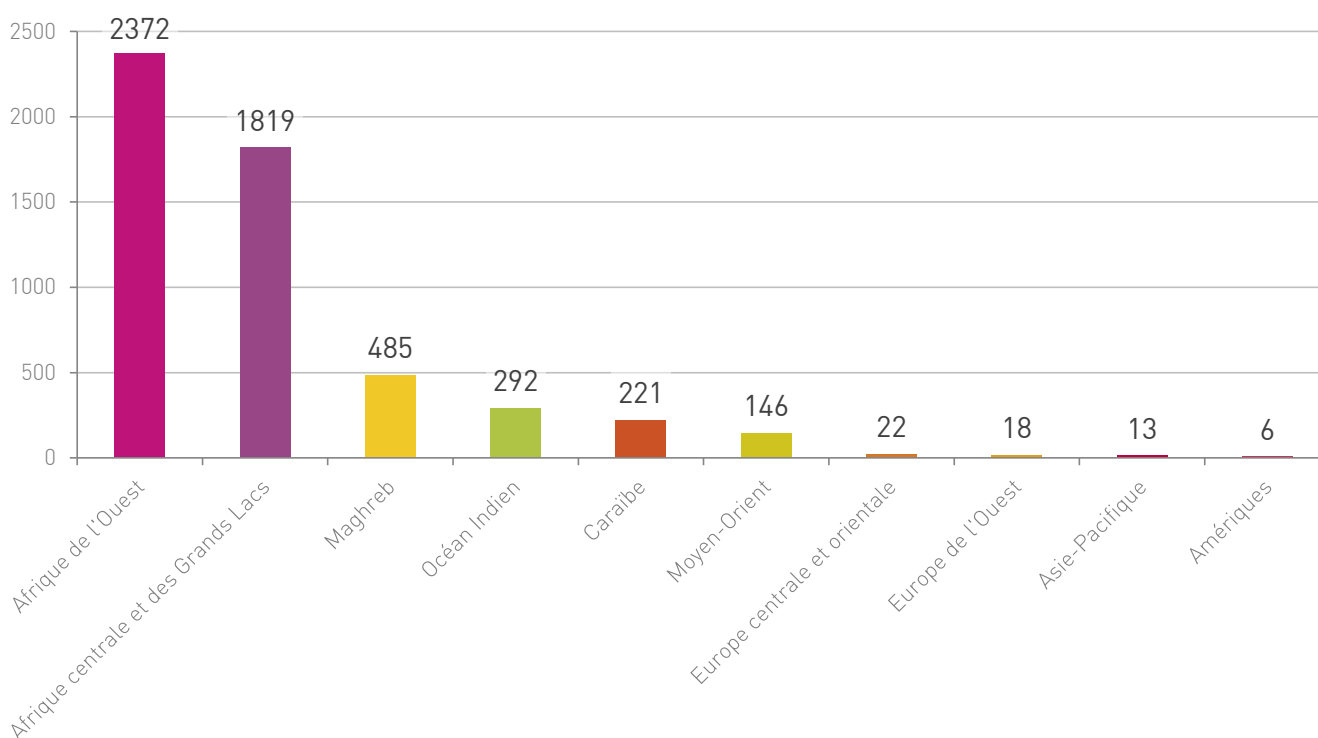
5 394 apprenants formés à distance entre 2009 et 2013

2 794 allocations d'études attribuées par l'AUF

Évolution du nombre d'apprenants inscrits aux FOAD et du nombre d'allocations d'études à distance attribuées par l'AUF



Nombre total d'apprenants par région d'origine de 2009 à 2013



> UN APPUI DIVERSIFIÉ AUX FILIÈRES UNIVERSITAIRES D'ENSEIGNEMENT FRANCO-PHONE

Les étudiants des pays francophones qui souhaitent enrichir leur formation supérieure nationale par un enseignement en français s'inscrivent dans des filières universitaires francophones : la formation y est dispensée partiellement ou intégralement en français ; elle est complétée par des cours de langue renforcés.

L'AUF soutient depuis de nombreuses années des filières universitaires francophones de formation de niveau licence et master dans les domaines de la langue, du droit et des sciences politiques, de la santé, de l'environnement et du développement.

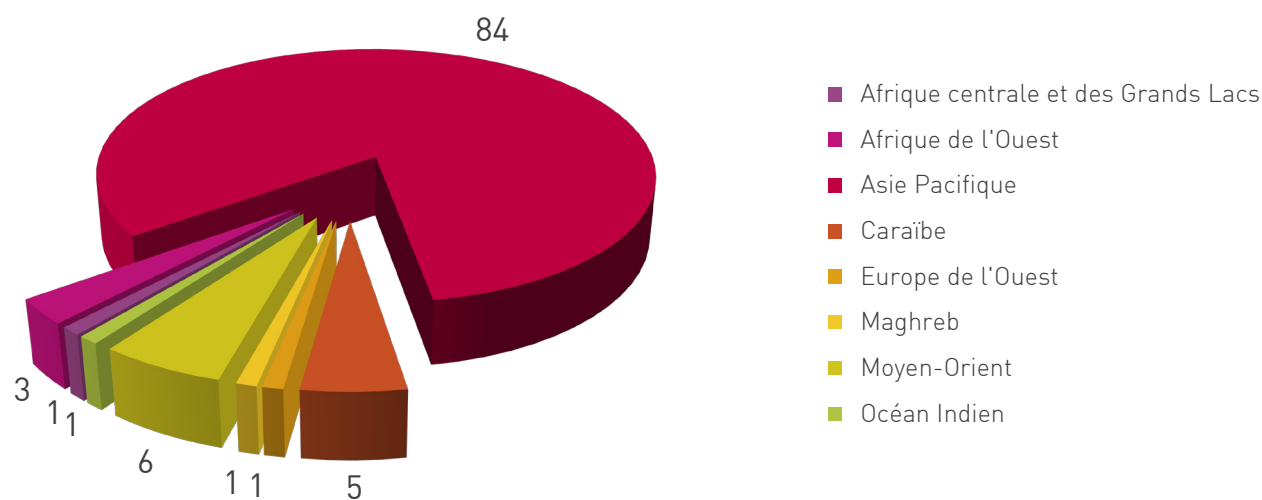
Mise en place en 2012 d'un nouveau type de soutien aux filières

Afin de soutenir un nombre plus important d'étudiants au sein des filières, l'AUF a mis en place en 2012 un nouveau type d'aide se traduisant par un engagement financier moins contraignant. Les filières soutenues dans le cadre de ce nouveau dispositif sont appelées « filières partenaires ». Actuellement, le dispositif existe en Asie-Pacifique. Parallèlement, le nombre de filières traditionnelles soutenues par l'AUF est en baisse entre 2011 (85) et 2012 (64). Il faut y voir la conséquence logique de l'autonomisation de plusieurs d'entre elles et un recours marqué à la formule de « filières partenaires ».

Au total, 102 filières, **64 traditionnelles et 38 partenaires** bénéficient en 2012 du soutien de l'AUF.

Une moyenne de 90 filières universitaires francophones soutenues annuellement dans 9 régions accueillant près de 6 500 étudiants 5 900 diplômés entre 2009 et 2012

Nombre de filières soutenues par l'AUF en 2012 par région



> UN DISPOSITIF D'AIDE À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE POUR LES ÉTUDIANTS, LES ENSEIGNANTS ET LES CHERCHEURS

La mobilité internationale est indispensable à l'excellence scientifique qui nécessite des interactions de niveau international. L'AUF met à la disposition des étudiants, des enseignants et

des chercheurs un dispositif d'aide à la mobilité afin de favoriser les échanges et les partages universitaires. Les allocations attribuées permettent aux étudiants, enseignants et chercheurs de poursuivre une partie de leur formation et de leur recherche dans d'autres universités au Nord mais aussi au Sud.

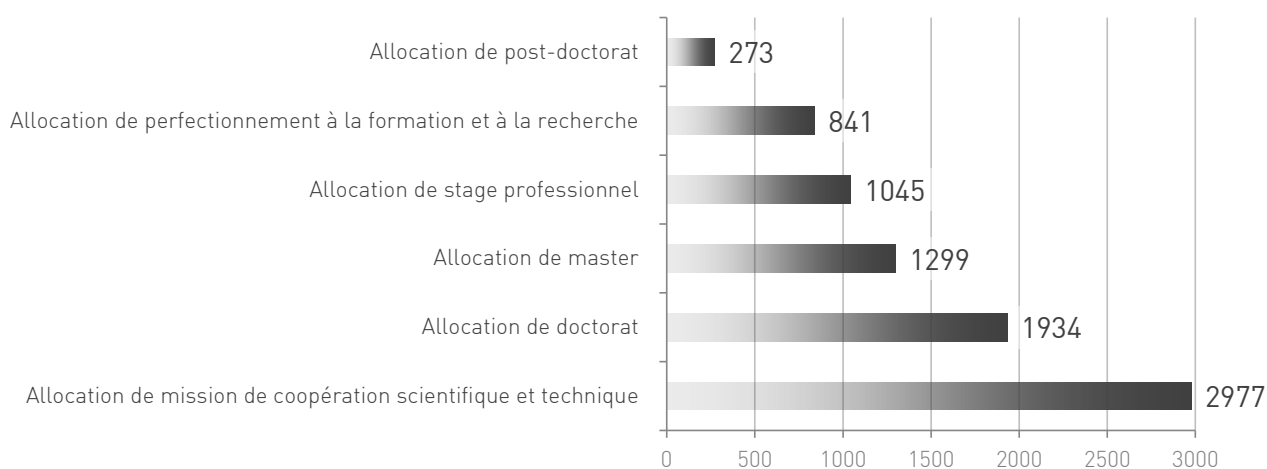
Ces aides à la mobilité s'articulent autour de six catégories :

- trois sont destinées aux étudiants : allocations de master, de doctorat et de stage professionnel ;
- trois concernent les enseignants et les chercheurs : allocations de perfectionnement à la

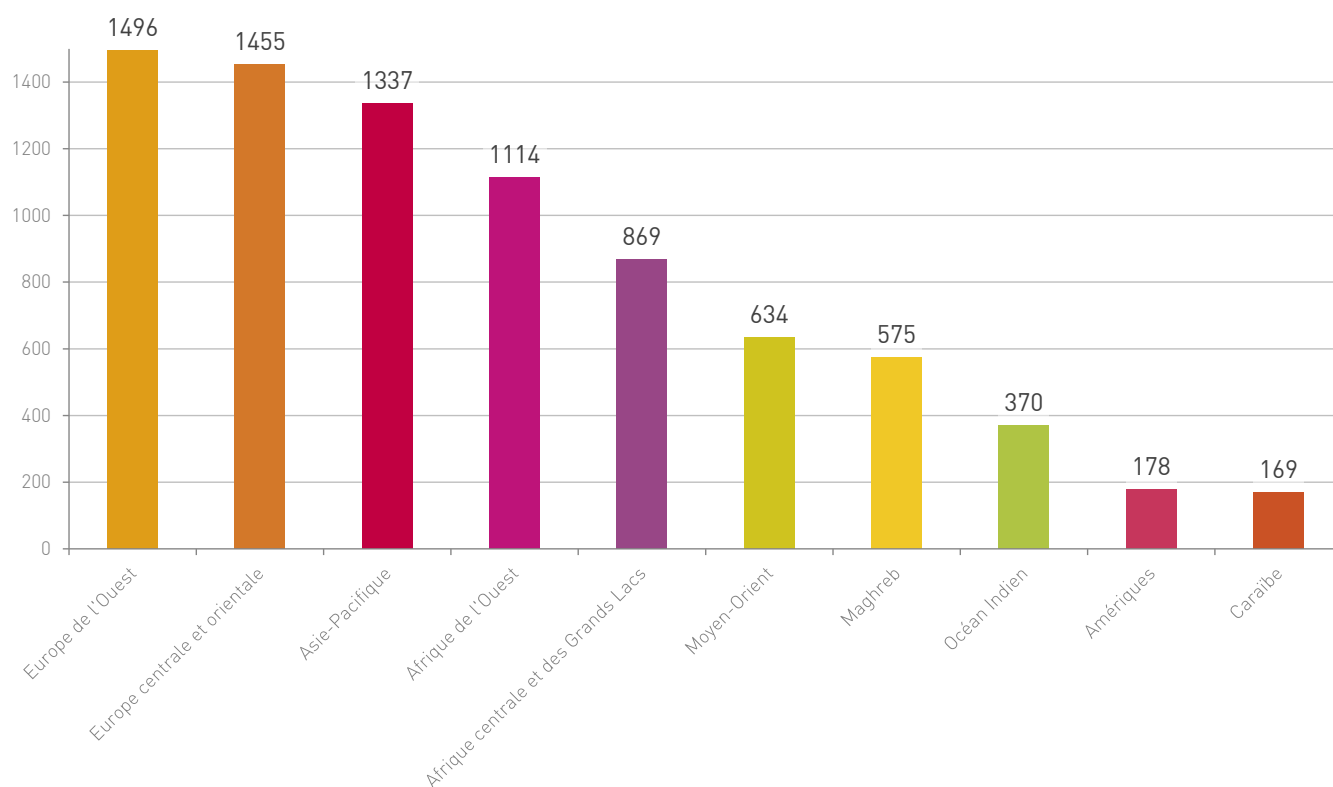
formation et à la recherche, de post-doctorat et de mission de coopération scientifique et technique. Ces missions sont destinées à développer les échanges entre universités ; elles permettent aux enseignants et aux enseignants-chercheurs d'apporter un appui pédagogique ou scientifique aux universités partenaires.

8 369 aides à la mobilité attribuées entre 2009 et 2013

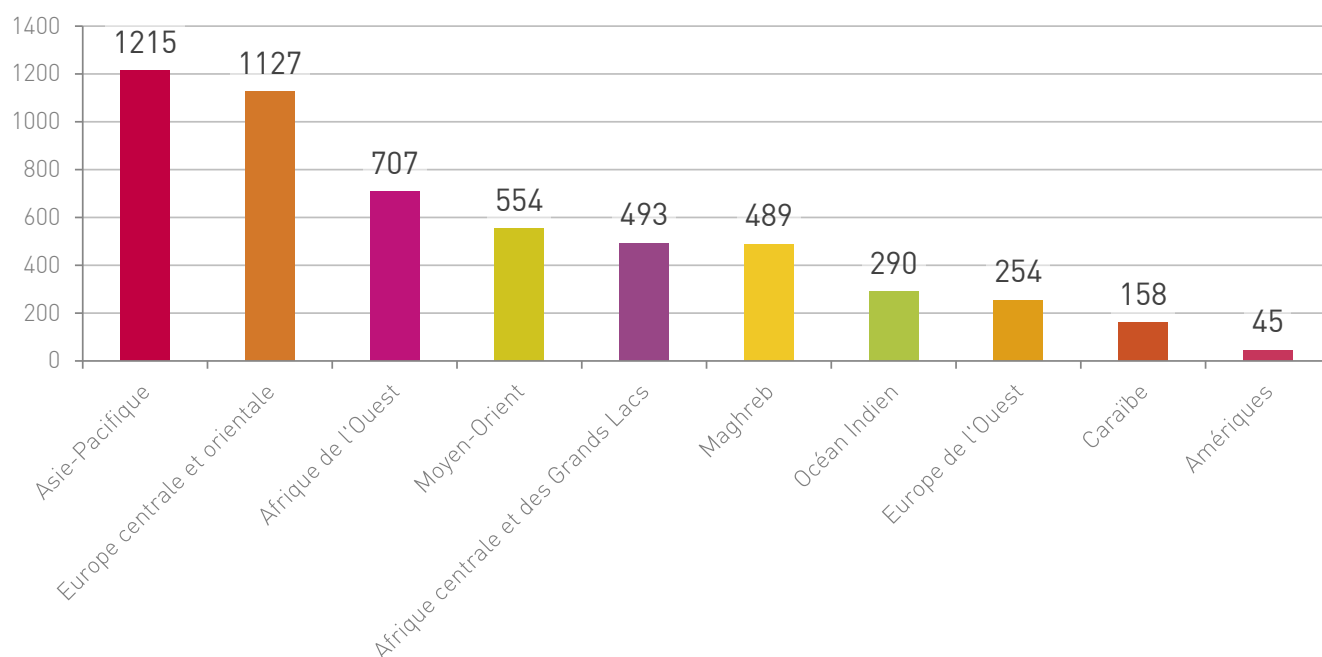
Nombre d'allocations à la mobilité attribuées par type



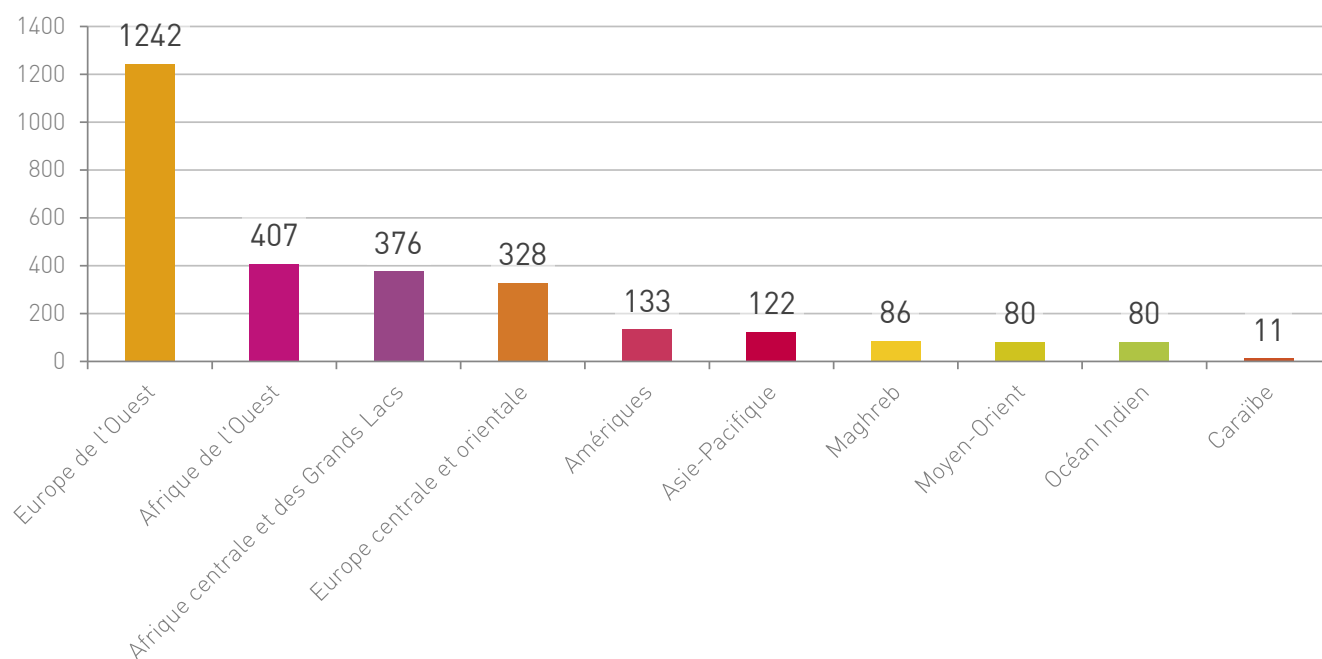
Nombre d'allocations à la mobilité attribuées par région d'origine



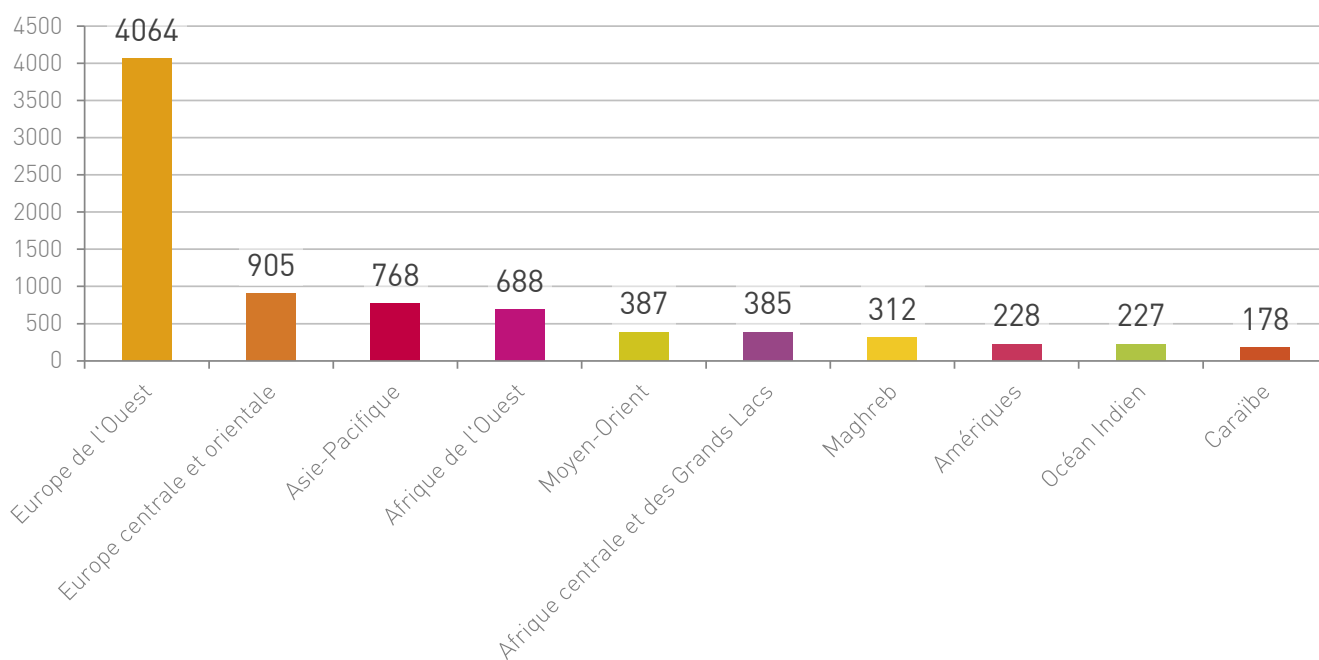
Nombre d'allocations à la mobilité attribuées par région d'origine hors allocations de missions de coopération scientifique et technique (60 boursiers « région d'origine non définie »)



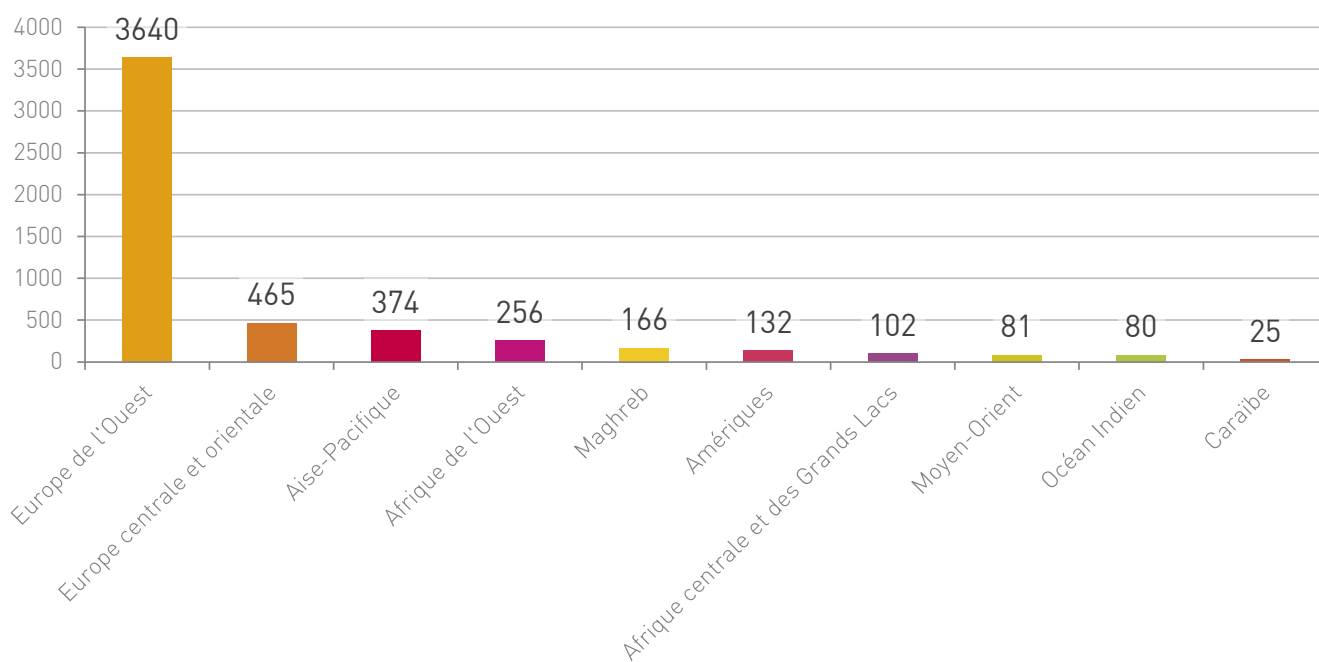
Nombre d'allocations de mission de coopération scientifique et technique attribuées par région d'origine (112 boursiers « région d'origine non définie »)



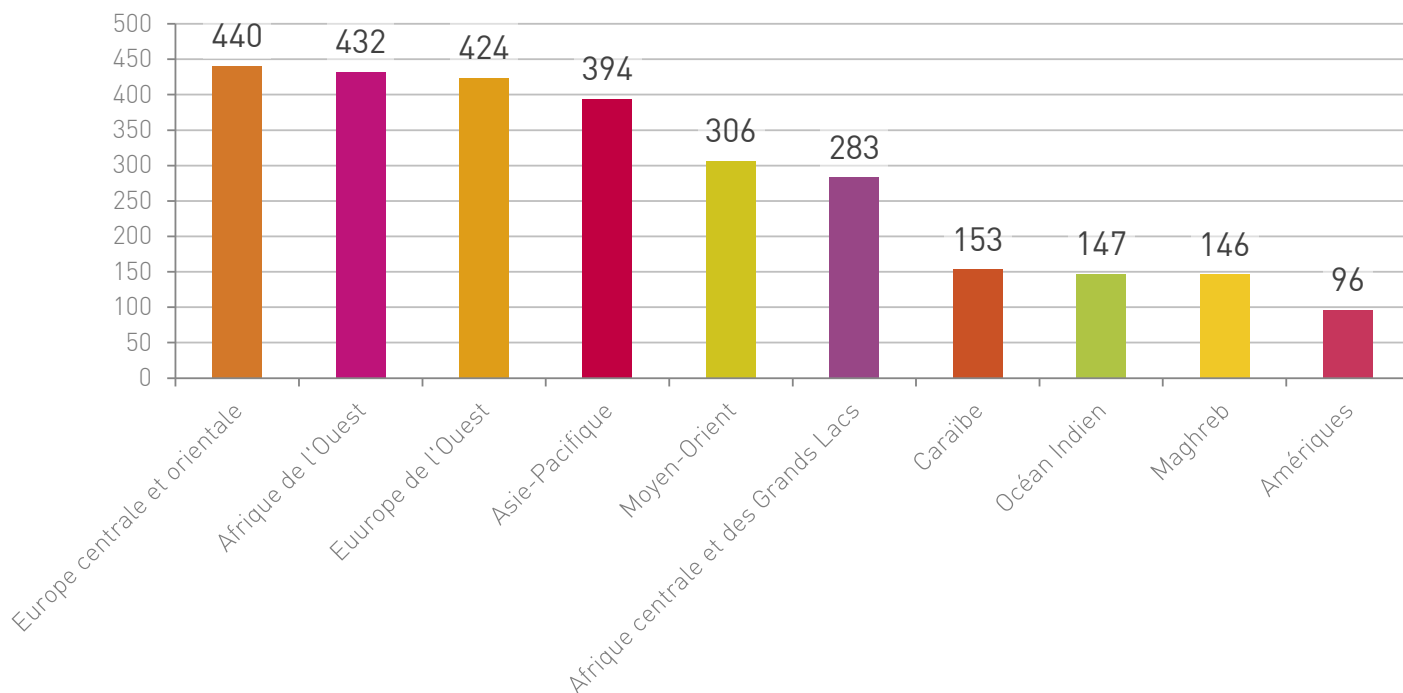
Nombre d'allocations à la mobilité attribuées par région d'accueil (277 boursiers « région d'origine non définie »)



Nombre d'allocations à la mobilité attribuées par région d'accueil hors allocations de mission de coopération scientifique et technique (71 boursiers « région d'origine non définie »)



Nombre d'allocations de mission de coopération scientifique et technique attribuées par région d'accueil [156 boursiers « région d'origine non définie »]



► UN NOUVEAU SOUTIEN À LA FORMATION DOCTORALE DES ENSEIGNANTS

L'AUF a lancé en 2009 un nouveau projet, *Horizons francophones*. Elle entend ainsi renforcer les capacités du corps enseignant universitaire des pays du Sud tant pour l'enseignement que pour la recherche

L'AUF offre aux bénéficiaires un encadrement scientifique, méthodologique et pédagogique de qualité afin qu'ils mènent à bien leur recherche doctorale et reviennent, docteurs, dans leur emploi universitaire. Cet encadrement se concrétise par l'organisation de séminaires de méthodologie à la recherche, l'organisation d'ateliers d'écriture et l'attribution d'allocations de mobilité.

Depuis son lancement *Horizons francophones* a été déployé dans plusieurs régions :

- Au Maghreb en « sciences économiques » et « sciences de gestion » avec l'accompagnement de 36 doctorants (Algérie, Maroc, Tunisie) de 2010 à 2012.

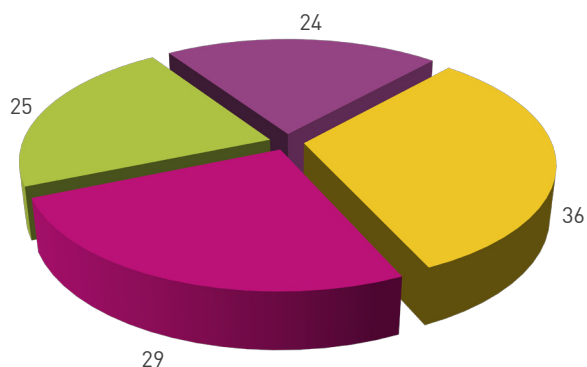
- en Afrique de l'Ouest en « santé et production animale » ; « sciences de l'eau » et « économie de développement » avec l'encadrement de 29 doctorants en cours (2011-2013).

- dans l'Océan Indien en « Langues, pluralités et développement » ; dans cette région, 21 doctorants bénéficient du soutien de l'AUF depuis 2011.

Une version interrégionale du projet concernant les sciences fondamentales a été lancée en 2012. Elle concerne 24 doctorants issus d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique centrale et Grands Lacs et de de l'Océan Indien.

114 doctorants accompagnés depuis 2010 dans 4 régions

Déploiement du projet Horizons francophones en région – Nombre de doctorants soutenus.



- Maghreb
Sciences économiques et Sciences de gestion (2010-2012)
- Afrique de l'Ouest
Santé et production animale ; Sciences de l'eau et économie de développement (2011-2013)
- Océan Indien
Langues, pluralités et développement (2011-2013)
- Afrique de l'Ouest, Afrique centrale et des Grands Lacs, Océan Indien
Sciences fondamentales (2012-2014)

> LE SOUTIEN À LA CONSTITUTION D'ÉQUIPES INTERNATIONALES DE RECHERCHE

L'AUF favorise la mise en place de projets de recherche en partenariat. Elle soutient annuellement la constitution de nouvelles équipes de recherche. Ces équipes associent des chercheurs et enseignants-chercheurs du Nord et du Sud autour d'une problématique commune. Les projets de recherche doivent être menés par un réseau d'un minimum de trois universités de pays différents, dont au moins une du Sud et concerner des domaines favorisant le développement.

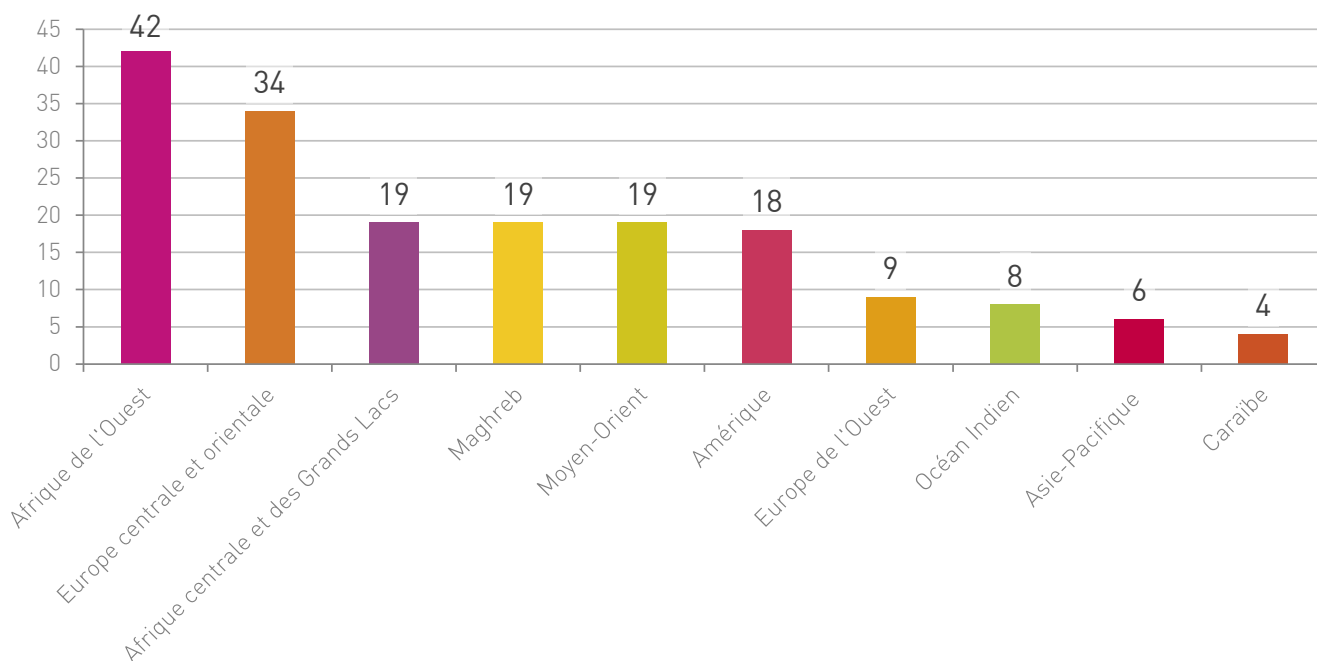
Ces collaborations scientifiques internationales permettent de mobiliser des compétences sur une thématique de recherche ou une problématique commune et de soutenir le développement de la recherche au Sud.

178 projets de recherche impliquant 316 institutions soutenus par l'AUF entre 2009 et 2013

261 publications scientifiques réalisées

72 manifestations scientifiques organisées

Nombre de projets interuniversitaires soutenus de 2009 à 2013 par région d'implantation de l'établissement porteur du projet



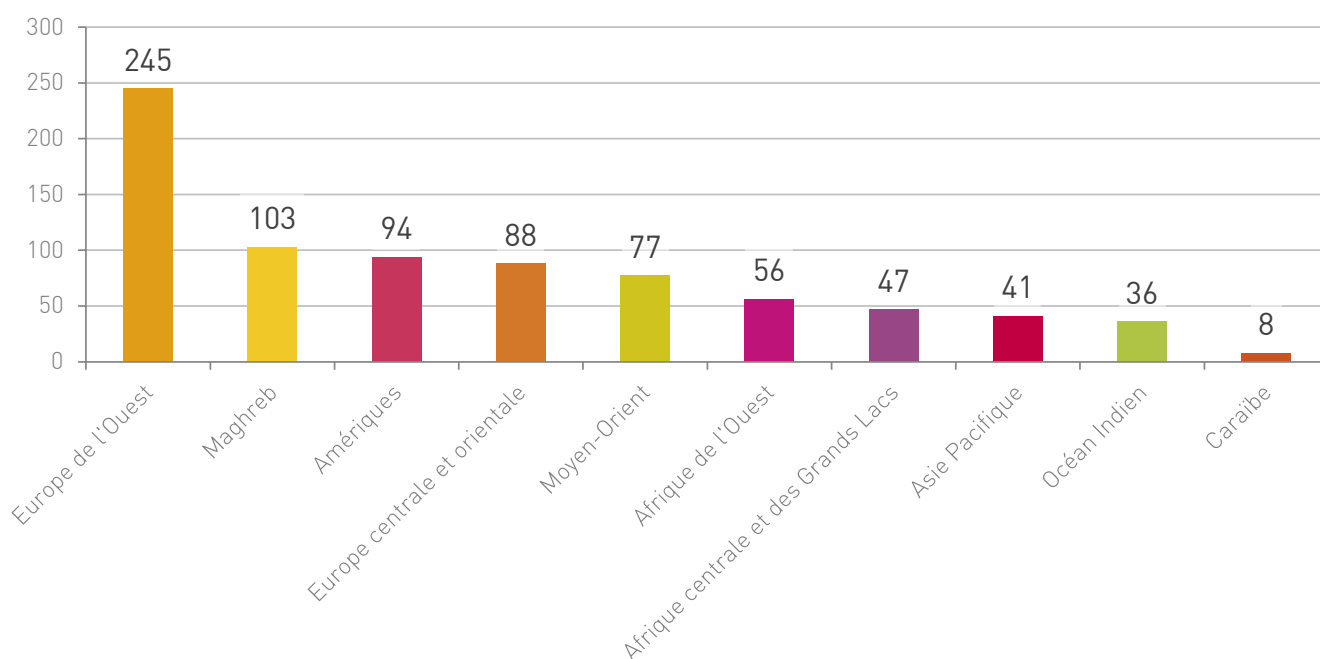
► LE RENFORCEMENT DE LA PARTICIPATION DES CHERCHEURS DU SUD AUX RENCONTRES SCIENTIFIQUES INTERNATIONALES

L'Agence universitaire apporte son appui à des manifestations scientifiques internationales : colloques, congrès, rencontres. Il s'agit de promouvoir la science en français et d'apporter un soutien aux réseaux universitaires et scientifiques qui démultiplient la coopération francophone, contribuent à son rayonnement international et renforcent la solidarité et le partage des savoirs entre les établissements universitaires.

L'AUF assure prioritairement la participation d'experts universitaires du Sud et de l'Est, l'édition et la diffusion des actes en français, la promotion de la langue française dans des manifestations multilingues (traduction, interprétariat, etc.).

795 manifestations scientifiques soutenues par l'AUF entre 2009 et 2012 avec la participation de 1100 experts du Sud financés ; plus de 200 publications appuyées et 100 actions de traduction et d'interprétation assurées

Nombre de manifestations scientifiques soutenues de 2009 à 2012 par région



► LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES INSTITUTEURS

Lors du XI^e Sommet de la Francophonie de Bucarest en 2006, les chefs d'État et de gouvernement ont demandé à l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) de s'associer pour soutenir les politiques nationales de modernisation des systèmes éducatifs dans les pays membres. Cette demande a conduit les deux organismes à développer l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM).

Cette initiative participe aux efforts internationaux en faveur d'une éducation de base de qualité pour tous. L'OIF et l'AUF se sont fixé pour objectif, à travers IFADEM, d'améliorer les compétences des instituteurs en poste, en pédagogie et dans l'enseignement de disciplines linguistiques et non linguistiques.

IFADEM propose un dispositif de formation en partie à distance, adapté aux besoins de chaque pays, utilisant les technologies de l'information et de la communication, conçu et mis en œuvre conjointement avec le ministère responsable de l'éducation de base.

Depuis 2008 IFADEM a formé 8 415 enseignants en poste dans cinq pays : le Bénin, le Burundi, Haïti, Madagascar et la République démocratique du Congo (dans le Katanga)

En phase d'expérimentation, la formation cible 5 à 600 enseignants dans une ou deux provinces rurales ; lorsqu'elle passe en phase de déploiement, l'Initiative est étendue : c'est actuellement le cas au Bénin avec 4 000 instituteurs en cours de formation dans 5 départements et au Burundi où 1 733 instituteurs de 5 provinces sont arrivés au bout d'un parcours de 9 mois en 2012.

Dans les trois pays à avoir achevé un ou deux cycles de formation complets, on enregistre des

taux d'abandon très faibles (3,3% au Burundi et 7,7% en Haïti en 2012) et toutes sessions confondues 93,2% des enseignants ont réussi les épreuves finales certificatives organisées par leurs ministères en charge de l'Éducation.

Au niveau international, IFADEM développe l'accompagnement des dispositifs pays par un renforcement des volets recherche – 9 projets sont financés en 2013 – innovations techno-pédagogiques – une expérimentation d'apprentissage par mobile est en cours à Madagascar – et communication avec notamment la mise en ligne d'un nouveau site Internet : www.ifadem.org



IFADEM, République démocratique du Congo

En 2013, le Bénin achèvera sa phase de déploiement, Madagascar et le Katanga leur expérimentation ; en Haïti la phase d'expérimentation, arrivée à son terme, est en cours d'évaluation et une nouvelle phase de formation pourrait être lancée dans le courant de l'année.

Le Burundi, qui a réussi à étendre le dispositif de formation à 5 provinces, entend maintenant déployer son propre dispositif de formation hybride : le ministère prépare pour l'été 2013 l'inscription au fonds sectoriel de l'Éducation d'un plan de déploiement sur 3 ans.

Partenaires

IFADEM bénéficie du soutien de nombreux partenaires techniques et financiers : l'Agence française de Développement (AFD), l'Association pour la promotion de l'éducation et de la formation à l'étranger (APEFE), la Coopération technique belge (CTB), le ministère des Relations internationales (MRI) du Québec, Wallonie-Bruxelles-international (WBI), l'USAID qui lui ont apporté au total 10 millions d'euros depuis 2010.

Une nouvelle expérimentation sera menée en 2013 en République démocratique du Congo dans les provinces du Bandundu, du Bas-Congo et de Kinshasa-Est, et trois pays intégreront l'Initiative fin mai, le Liban, la Côte d'Ivoire et le Niger.



PERSPECTIVES

> LA PROGRAMMATION 2014-2017 DE L'AUF

2013 est une année charnière de la vie de l'AUF qui voit la finalisation de sa future programmation 2014-2017 sur un thème nouveau : L'Université : moteur du développement des sociétés.

La réactualisation des missions de l'AUF

Cette nouvelle programmation réactualise la mission de l'AUF en la repositionnant dans le contexte de l'évolution universitaire internationale « *L'Agence universitaire de la Francophonie suscite, structure et anime la coopération des établissements universitaires francophones dans le respect de la diversité culturelle et linguistique. Acteur international du développement, elle promeut le rôle des universités dans le monde. Elle offre, avec la langue française, un espace de rencontre des savoirs et des peuples.* » et définit un axe central stratégique pour la période 2014-2017 : favoriser et soutenir l'émergence de nouvelles compétences au service du développement en appuyant la qualité et la diversité des modèles de formation, de recherche et de gouvernance.

Trois nouveaux principes d'action

Trois nouveaux principes d'action s'ajoutent à ceux définis lors de la dernière programmation : le partenariat ; la planification d'actions structurantes et la capitalisation des expériences.

- **Le partenariat** : Les partenariats développés par l'AUF au cours des dernières années devraient conduire à la mise en œuvre de projets de plus grande envergure favorisant les complémentarités et les synergies (projets interrégionaux, par exemple).

- **La planification d'actions structurantes** : L'AUF ciblera son action sur des projets susceptibles de connaître une véritable pérennité s'appuyant sur des consortiums stables et favorisant la coopération entre plusieurs universités.

- **Le suivi et la capitalisation des expériences** : L'AUF capitalisera ses expériences et assurera le rayonnement de ses initiatives par une plus grande ouverture sur la communauté internationale et l'établissement d'une stratégie de communication systématique et ambitieuse au profit du monde universitaire francophone.

Une nouvelle architecture

Quatre nouveaux axes prioritaires déclinés en huit objectifs orienteront les activités de l'AUF dans le cadre de ce futur programme quadriennal :



1 Promouvoir les formations en valorisant la mobilité des personnes et des savoirs et l'acquisition des compétences utiles au développement.

- Accompagner la diversification et le renforcement des offres de formations professionnalisantes et favoriser les mobilités académiques des enseignants et des étudiants.
- Favoriser la formation et le perfectionnement des enseignants-chercheurs en poste.

2 Faciliter la mise en réseau des chercheurs, des équipes et des laboratoires et leur rayonnement.

- Favoriser le développement d'équipes de recherche internationales engagées sur des problématiques émergentes.
- Renforcer les réseaux universitaires afin de favoriser l'innovation et la pertinence sociale, scientifique et technologique des résultats.

3 Accompagner les institutions dans leur démarche de modernisation de la gouvernance universitaire.

- Former à la maîtrise des pratiques et des outils de gestion universitaires contemporains.
- Accompagner les universités dans la mise en œuvre de l'assurance qualité et de l'évaluation.

4 Contribuer au rayonnement international de l'Université et de la communauté scientifique francophone.

- Forger des alliances avec de nouveaux partenaires dans la définition, le montage et la réalisation de projets innovants.
- Agir en tant qu'interlocuteur auprès des pouvoirs publics et des grands acteurs internationaux au profit de la communauté universitaire francophone.

> UNE PRIORITÉ MISE SUR LE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

Le numérique éducatif occupe une place importante dans les orientations de la future programmation, notamment pour la réponse qu'il apporte aux problématiques de massification et de professionnalisation de l'enseignement supérieur, mais également pour le rôle démultiplicateur qu'il peut jouer en matière de recherche, de gouvernance et de rayonnement de l'université.

Les atouts de l'AUF en matière numérique

Forte de son réseau international de 42 campus numériques francophones^{MD} (CNF) propres, complétés depuis 2010 par un dispositif de 23 campus partenaires, l'AUF déploie depuis 10 ans une offre croissante de formations ouvertes et à distance (FOAD) composée aujourd'hui de 79 diplômes de licence et master. Près de 50%

de ces formations diplômantes sont proposées par des universités francophones du Sud (Afrique subsaharienne ; Maghreb ; Moyen-Orient et Océan Indien) ayant bénéficié, pour un grand nombre d'entre elles, de l'appui de l'AUF pour la création de la formation.

L'AUF est ainsi devenue un acteur incontournable dans le domaine des technologies de l'information et de la communication éducative (TICE). Depuis 2012, ses actions sont modélisées par son nouvel Institut spécialisé dans le numérique, l'Institut de la Francophonie pour l'ingénierie de la connaissance et la formation à distance (IFIC), installé à Tunis (cf p.21). Son activité concerne quatre champs : le conseil et l'expertise, la formation des formateurs, la certification des compétences dans le domaine des TICE et la recherche et la veille.

En 2012, l'Agence s'est également engagée dans la formalisation d'une politique du numérique éducatif. Cette réflexion commune pour doter l'AUF d'une politique en matière de numérique éducatif a abouti à la rédaction collective d'un Livre Blanc annonçant les engagements qu'elle entend prendre dans ce domaine au cours des quatre prochaines années.

Quelques engagements phares

• Auprès de ses universités membres

- accompagner les universités dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs politiques du numérique par la mobilisation de l'expertise internationale francophone ;
- accompagner ses universités membres dans leurs offres de formation et de services numériques ;
- sensibiliser les ministères en charge de l'enseignement supérieur, de l'économie et des finances et de la fonction publique dans différents pays sur le potentiel des TICE.

• Auprès de la communauté des enseignants-chercheurs et des étudiants

- soutenir la création de consortiums d'universités pour favoriser la reconnaissance internationale des diplômés, sur la base de convention-cadre ;
- garantir l'intégrité des examens et des certifications à distance ;

- expérimenter des cours massifs ouverts en ligne et en français ;

- multiplier les expérimentations d'enseignements combinant plusieurs modalités pédagogiques (présence, distance, modularité, temporalité...) et apporter une expertise aux institutions pour la reconnaissance de ce type de parcours de formation ;

- créer un portail multidisciplinaire d'accès aux Ressources Educatives Libres (REL) francophones.

• En soutien à la recherche dans le domaine du numérique éducatif

- favoriser le rapprochement et la structuration d'une fédération d'équipes de recherche francophone dans le domaine des TICE ;

- favoriser la création d'une école doctorale en TICE ;

- organiser des formations sur la rédaction scientifique pour les jeunes chercheurs en TICE.

• Pour le renforcement du rayonnement de l'action de l'AUF

- affirmer son expertise auprès des organismes internationaux et des partenaires techniques et financiers, participer aux comités techniques internationaux et aux grandes manifestations internationales consacrées aux TICE ;

- amplifier son dispositif de veille sur le numérique éducatif ;

- accompagner le mouvement des Ressources Educatives Libres (REL) en mobilisant les établissements pour la publication de cours en libre accès, de didacticiels ouverts et la production de répertoires d'objets d'apprentissages ;

- contribuer à accélérer la création d'archives ouvertes et de revues scientifiques sous format électronique en accès libre au bénéfice des enseignants et des étudiants et lutter contre la confiscation de la science par des organismes privés ;

- recenser et mobiliser ses anciens bénéficiaires des programmes TICE.

Les instances de l'AUF

En tant qu'association, l'AUF dispose de ses propres instances chargées d'administrer sa gestion et son fonctionnement : l'assemblée générale ; le président ; le conseil associatif ; le conseil d'administration ; le conseil scientifique ; le recteur et le fonds universitaire de coopération et de développement.

L'assemblée générale, organe souverain de l'AUF, réunit, tous les quatre ans, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche membres de l'AUF. Elle détermine les orientations générales de l'AUF.

Le président, élu par l'assemblée générale pour une durée de quatre ans non renouvelable, préside l'assemblée générale, le conseil d'administration et le conseil associatif.

Le conseil associatif statue sur les demandes d'adhésion, encourage la solidarité entre les institutions membres et veille à leur association aux actions de l'Agence. Il est composé de 25 membres universitaires.

Le conseil d'administration administre l'AUF dans le respect de la politique générale définie par l'assemblée générale, devant laquelle il est responsable. Composé de 15 représentants d'institutions universitaires et de 11 représentants des États et gouvernements de la Francophonie, et du Secrétaire général de la Francophonie, il se réunit deux fois par an.

Le conseil scientifique, organe consultatif, approuve la programmation au plan scientifique et en définit la politique d'évaluation ; il est composé de 27 membres professeurs d'enseignement supérieur et de chercheurs de haut rang.

Le recteur, élu par le conseil d'administration pour un mandat de quatre ans, renouvelable une fois, assure la direction exécutive de l'AUF.

Le fonds universitaire de coopération et de développement regroupe l'ensemble des moyens budgétaires consacrés à la programmation ; il est composé d'universitaires et de représentants des États et gouvernements.



> DIRECTRICE DE PUBLICATION

Wanda Diebolt
Secrétaire générale

> COORDINATION DE LA RÉDACTION

Julien Guyot
Chef du service des affaires institutionnelles

> RÉDACTION

Sandrine Robert
Responsable de l'information institutionnelle

> RÉALISATION

MB Graphism
www.mbgraphism.fr

→ Crédits photographiques

Couverture :

© Cyril Bailleul ; © T. Alexandre ;
© AUF ; © Hill Street Studios/Blend
Images/Corbis ; © DN ; © Thomas salva

Page 2 : © AUF

Page 5 : © DR

Page 11 : © Cyril Bailleul

Page 14 : © AUF

Page 15 : © Hill Street Studios/Blend
Images/Corbis

Page 16 : © AUF

Page 17 : © IFADEM ; © AUF

Page 20 : © AUF

Page 21 : © AUF

Page 25 : © IFADEM

Page 27 : © Assalih Jaghfir

Page 29 : © IFADEM ; © AUF

Page 39 : © IFADEM

Page 41 : © DR



www.auf.org





2009-2013

RECTORAT & SERVICES CENTRAUX

4 place de la Sorbonne
75005 Paris
France
Tél : + 33 1 44 41 18 18

RECTORAT & SIÈGE

Case postale du Musée
C.P. 49714
Montréal (Québec)
H3T 2A5 Canada
Tél : + 1 514 343 66 30



Solidarité & excellence

www.auf.org